

## **DES ANNEES DIFFICILES A LA LIBERATION AOUT 1944 A SOMMIERES.**

C'était il y a cinquante ans...

Nous avons perdu la guerre ; le maréchal Pétain demandait l'armistice ; le général de Gaulle, de Londres, lançait son appel.

L'armée allemande occupait la moitié nord de la France. La zone sud dite « libre » était placée sous l'autorité du maréchal Pétain et de son gouvernement.

Elle fut occupée à son tour le 12 novembre 1942 : nous allions vivre des heures difficiles, le rationnement, la famine, la liberté limitée.

Il y avait la police de Vichy et aussi le SOL et la Gestapo ; la Milice, au service des Allemands, faisait son apparition

Il y a la délation, les arrestations, les tortures. De nombreux citoyens sont déportés en Allemagne, beaucoup ne reviennent pas.

Malgré tout cela, dans l'ombre, la Résistance s'organise, les Maquis voient enfin le jour.

Sommières allait vivre tout cela.

C'est la vie quotidienne, pendant cette dure période, que nous conte Mr Jeanjean avec le talent que nous lui connaissons bien, avec rigueur, précision et honnêteté.

Suivons son récit avec attention et essayons de nous placer dans le contexte de cette époque.

Gardons-nous de juger, mais essayons plutôt de comprendre. Car, voyez-vous, ceux qui nous ont précédés étaient des hommes comme nous, avec leurs qualités et leurs défauts.

Les décisions qu'ils furent amenés à prendre, le furent en connaissance de cause, en fonction d'une situation donnée, en toute conscience et à la hauteur de leur esprit.

Et maintenant, suivez le guide et écoutez : ce sont les souvenirs qui passent....

Marcel BENOIT dit Fauvette  
Maquis « Aigoual-Cévennes »

## AVANT PROPOS

*A. JEANJEAN*

J'allais sur mes neuf ans. Cinquante ans après, certains souvenirs très précis sont gravés dans ma mémoire.

Je revois la fumée noire s'élevant au-dessus de la colline de Massanas et les gens du village (nous habitons Galargues) s'écriant : « les Allemands ont mis le feu à Sommières » ! !

Caché derrière les volets de ma chambre, j'ai suivi la longue marche des voitures, des charrettes, des vélos, des piétons. J'ai sursauté lorsque des coups violents ont résonné dans le couloir ; ma grand-mère a ouvert et des soldats allemands, mitrailleuse en avant, sont entrés dans la maison. C'étaient des infirmiers ; l'un d'entre eux, dans un excellent français, a demandé du lait pour des blessés. Nous n'en avons pas ; nous leur avons proposé du vin qu'ils ont refusé.

Ils ont visité la maison à la recherche de bicyclettes ; elles étaient enfouies sous le foin de la « paillère ».

Ils ont ouvert l'écurie ; tous les chevaux du village avaient été cachés dans une bergerie au milieu des bois.

Ils sont repartis à notre grand soulagement et en particulier à celui de notre vieil ouvrier agricole qui nourrissait amoureusement un cochon dans un petit appentis au fond de la cour. Afin qu'il ne grogne pas et n'attire l'attention des soldats, il lui donnait sans cesse de la nourriture, à tel point que la pauvre bête avait failli trépasser d'une indigestion.

Et puis ces avions qui tournaient dans le ciel du côté de Vidourle, le crépitement des armes. Le lendemain, mon père, qui avait regagné la maison, m'avait pris et nous étions allés à Salinelles et Lecques.

Je revois les chevaux tués, les voitures incendiées. Il faisait une chaleur terrible. Nous étions repartis par Sommières où quatre maisons avaient brûlé.

Et j'ai longtemps gardé au fond d'un tiroir quelques balles de fusil de guerre ainsi qu'un fragment de cockpit d'une forteresse volante américaine, abattue près de Castries, par la DCA allemande.

La mémoire ne doit pas être effacée ; il faut informer et mettre en garde les jeunes générations qui ignorent souvent tout de cette triste période. Mais on ne peut vivre perpétuellement dans la haine.

Afin d'éviter toute similitude ou confusion de noms et la mise en cause des descendants de familles habitant ou ayant habité à Sommières et dans la région, nous utiliserons des initiales parfaitement fantaisistes pour désigner certains personnages.

### **Genèse de la Résistance sommiéroise.**

Le 22 juin 1940 l'armistice est signé avec l'Allemagne. La France est en partie occupée et coupée en deux. Le gouvernement s'installe à Vichy où le 10 juillet par 569 voix contre 80 et 17 abstentions les députés confient au maréchal Pétain des pouvoirs exceptionnels.

Dès le 18 juin, de Londres, le général De Gaulle, lance son premier appel à la résistance.

Les soldats, peu à peu, regagnent leur foyer ; les prisonniers sont dirigés vers l'Allemagne et la captivité. Passé le désarroi et le désespoir du moment, le pays, lentement se reprend à revivre malgré des conditions de plus en plus difficiles.

La propagande officielle entre en action ; la répression se met en marche : loi votée contre les Francs-maçons, dissolution des syndicats ; une loi permet de mettre les Communistes en état d'arrestation.

Les premiers tickets de rationnement apparaissent en septembre.

Le 29 de ce même mois la Légion des anciens combattants se forme en zone sud à l'appel du maréchal.

La partie devient de plus en plus difficile : certains doivent fuir, se cacher ; il faut être très prudent. Le 22 juin 1941, le PCF assez ébranlé, s'engage dans la résistance, au lendemain de l'invasion de l'URSS par les forces allemandes et la rupture du traité Germano-Soviétique du 23 août 1939 (Ribbentrop-Molotov).

Fin août, début septembre 1941 de nombreux tracts sont distribués à Sommières et dans les environs ; cela fait grand bruit. Deux inspecteurs de police venus de Nîmes enquêtent sur place, procèdent à des perquisitions. Quatre personnes sont arrêtées : Georges Paul d'abord, Barbut Maurice et Dumazert Marcel ; enfin Louvion Jean. Après un interrogatoire très appuyé, ils sont dirigés sur la Centrale de Nîmes, St Etienne, Eysse, Fresnes. Ce sera la déportation et les camps de la mort. Georges Paul ne reviendra jamais.

Légion<sup>1</sup> et SOL<sup>2</sup> pensent en avoir fini avec ce genre d'individus. Ils se trompent lourdement, car c'est vers cette époque

---

<sup>1</sup> Légion Française des Combattants : créée par la loi du 29 août 1940.

Elle succédait aux associations d'Anciens Combattants ; elle devait être l'organe « par lequel s'exerce, sur les plans civique, social et moral, l'action des anciens combattants. »

Interdite en zone occupée, elle connut un grand succès en zone libre. Présidée par le maréchal Pétain, elle commença par s'occuper d'œuvres sociales en faveur des prisonniers de guerre. Elle devait changer d'orientation en 1942, avec la création par Darnand du Service d'Ordre Légionnaire, ancêtre de la Milice.

<sup>2</sup> S.O.L. : Service d'Ordre Légionnaire

que le maire, Raoul Gausсен va regrouper les premiers éléments de la Résistance Sommiéroise. De vieille souche protestante, radical-socialiste et franc-maçon, c'est vers des gens de même sensibilité qu'il va se diriger.

À cet ensemble vont s'ajouter des communistes dont le parti a été dissous par Daladier le 27 septembre 1939. Il contacte des personnes sûres et en qui il a entière confiance : d'abord trois : Benoît Marcel dit « Fauvette », Demontoy Alexandre dit « Sandrou », Furestier Louis dit « la Forêt ».

Dans Sommières on écoute la radio de Londres, en particulier chez « Fauvette » qui est radio électricien.

Cet embryon de quatre personnes s'élargira en 1943 à un petit groupe qui se forme à l'usine du Sud Électrique. Au début chacun ignore que son voisin a été contacté par le maire.

Voici les noms : Gaime Marcel dit « Omer » qui prendra la place de R. Gausсен lorsque celui-ci sera en fuite, Triaire Georges dit « Martin » D. E. dit « Camille », Cournet Louis dit « la Bourre » Touzellier Louis dit « la Goulette », Lopez Antoine dit « Tony », Martin Émile dit « Chocolat », Betton Henri, Fournier André, Campo Fulgence, Odilon Julien, Brun Charles dit « Charly », Carillon, Paulet, Raffinesque de St Bazille de Montmel.

L'équipe de Sommières sera en relations avec plusieurs mouvements de l'Armée Secrète et non avec le Front

National<sup>3</sup> ; elle adhèrera par la suite au groupe de Rascalon (Combat).

« Fauvette » et « Sandrou » m'ont affirmé qu'entre eux il n'était jamais question de politique. Cela viendra à la Libération : Benoît, Demontoy, Gaime et D. E. seront élus conseillers municipaux (six mois).

... « Surtout nous ne voulons pas faire de politique. Nous sommes des français qui voulons bien nous sacrifier pour que vive la France, mais la politique ne nous intéresse pas pour l'instant. Après la guerre nous rejoindrons nos partis politiques respectifs si nous le désirons. »<sup>4</sup>

Le 16 mai 1947, à la demande de la section Communiste de Sommières, le Conseil Municipal fait enlever le portrait du général de Gaulle de la mairie en raison du discours prononcé à Bruneval. Les ministres communistes ont été révoqués le 4 mai.

---

<sup>3</sup> Front National : mouvement de résistance créé par le PCF et qui recruta dans tous les milieux sociaux, politiques et religieux.

Politique et militaire, implanté dans les deux zones, le mouvement agit surtout dans les milieux professionnels que touchait peu la propagande syndicale. Le FN refusa toute fusion avec d'autres mouvements de résistance.

Par l'action de ses troupes, les FTP, et sa propagande incessante, il répandit largement des mots d'ordre d'action immédiate, de grèves, d'action de masse, d'insurrection nationale.

Il était à la Libération le plus important mouvement de résistance.

<sup>4</sup> Résistance et Maquis. Aigoual-Cévennes. René Rascalon. 1945.p. 62.



L'équipe de résistance sommiéroise ne se réunit pas. Les consignes sont passées de bouche à oreille.

Elle fonctionnera pour la première fois à effectif très réduit fin 1941.

D'après des renseignements, Légion et SOL, sont décidés à tenter un coup de force dans toute la France ; pour Sommières, il s'agit de s'emparer de la mairie, de s'assurer de la personne du maire et de l'exécuter.

Le jour « J » est connu grâce aux contacts de R. Gaussen. Deux mini-groupes de résistance armée se forment alors ; celui de la Violette (Sandrou), celui du 7 rue Général Bruyère (Fauvette). On rassemble les quelques munitions que l'on peut trouver. Tout est prêt ; on monte la garde.

Des ordres contraires étant parvenus, rien ne se produit. Mais le mouvement est lancé, les groupes continueront à exister et nous les retrouverons plus tard, en 1943-1944, lorsque les Corps Francs verront le jour.

Le 19 août 1942 les Alliés débarquent à Alger. Le 28 septembre 280 policiers allemands entrent en zone libre pour lutter contre la « Résistance ».

Le 11 novembre, à l'appel du général De Gaulle, ont lieu dans toute la France des manifestations devant les monuments aux morts. À Nîmes, malgré l'interdiction des autorités, des gerbes de fleurs sont déposées, on chante la Marseillaise, on défile dans les rues.

Le même jour, à la suite du débarquement Allié au Maroc et en Algérie, les Allemands entrent en zone libre.

Nîmes sera occupée le 12 novembre au matin ; toute la France est maintenant envahie.

C'est le moment pour certains de fuir : juifs, communistes, résistants. Les premiers « maquis » vont s'organiser.

La Milice<sup>5</sup> est créée le 30 janvier 1943 « pour grouper tous les français résolus à prendre une part active au redressement politique, social, économique, intellectuel et moral de la France ». Laval, chef du gouvernement, est le chef de la Milice, Darnand le secrétaire général.

La doctrine du mouvement est fascisante et non nazie. Darnand réclame des armes pour son organisation et dès le 31 décembre, les miliciens participent à des opérations contre les « terroristes ».

Le groupe des « résistants » sommiérois ne reste pas inactif : certains aident des juifs à filer en Espagne, ou leur font parvenir des mandats afin de subsister. (Fauvette, C. Bouet de Congénies, par l'intermédiaire de l'Église Réformée de France).

---

<sup>5</sup> Nous ne connaissons pas de façon absolument précise le nombre des miliciens à Sommières. Il ne devait pas dépasser une vingtaine de personnes. Par contre grâce à un « Etat nominatif des personnes détenant des armes à feu », daté du 10 juillet 1943, nous connaissons les noms des principaux responsables. Le motif du port d'armes est précisé : milicien. Nous possédons aussi des certificats délivrés par la Feldkommandatur qui font état de l'appartenance à ce mouvement.

Sandrou récupère les « coupons » des réfractaires ; grâce à sa sœur qui travaille au service des cartes à Montpellier, il obtient des cartes de ravitaillement qui sont distribuées selon les besoins. Imprimeur, il reproduit des tracts. Il compose chez lui le dimanche, puis le lundi, il gagne Uzès. Là avec Peladan ils impriment (le lundi étant le jour de fermeture des Ateliers Peladan). La camionnette gazogène U 23 du Sud Électricité, chargée de ruches, servira même au transport, à la barbe de l'ingénieur milicien I. qui surveille pour le compte des Allemands.

D'autres personnes participent aussi à ce trafic ; citons Mlle Jardin directrice de l'École Maternelle. L'abbé Portier, aumônier du Pensionnat, apportera une aide aussi discrète qu'efficace.

Le 16 février le STO (Service du Travail Obligatoire) est institué en France. L'Allemagne manquant de bras, le Gauleiter Sauckel « plénipotentiaire général du service de la main-d'œuvre » est chargé de recruter 350 000 puis 250 000 ouvriers.

Le STO concerne les hommes nés entre 1920 et 1922. Seuls les agriculteurs sont exemptés

La zone de démarcation est supprimée le 2 mars, 100 000 prisonniers retrouvent la liberté, 250 000 autres sont transformés en « travailleurs libres ». Mais 500 000 travailleurs sont déjà partis, ce qui n'empêchera pas Sauckel d'en réclamer encore 220 000 en mai et 500 000 en août.

Les départs seront définitivement suspendus le 16 octobre. C'est à l'occasion de l'un d'eux, le 12 mars que vont se

produire à Sommières des incidents graves de conséquences pour certains.

### **Les chantiers de la Jeunesse**

Le 30 juillet 1940 une loi crée les Chantiers de la Jeunesse pour encadrer les jeunes gens incorporables et que la Convention d'Armistice interdit de faire servir dans l'armée.

Ils sont à l'origine une institution de circonstance ; il s'agissait de prendre en charge 100 000 jeunes gens mobilisés en juin 1940.

La mission en fut confiée au général de La Porte du Theil. C'est un dirigeant scout. Les Scouts de France sont un des mouvements les plus fervents à l'égard de la « Révolution Nationale » ; ils sont formés à la mystique du chef. Leur aumônier général, le père Forestier, reconnaît dans « les structures de l'ordre nouveau, fait d'autorité, de hiérarchie, de disparition de la lutte des classes » des principes « semblables à l'ordre qui régnait dans la petite cité scoute ».

Le scoutisme a fourni l'essentiel de ses cadres aux organisations de jeunesse créées par Vichy.

Voici une lettre circulaire adressée aux jeunes gens par J. Baudoin délégué régional de la jeunesse pour les Cévennes :

« Mon jeune camarade,  
vous êtes sans travail, l'avenir se présente sombre... J'ai quelque chose à vous proposer.

Un grand château de la Lozère vient d'être aménagé par le Secrétariat Général à la Jeunesse pour recevoir des jeunes gens dans votre situation.

Là, vous serez logé, chauffé, bien nourri, bien équipé et vous percevrez de modiques sommes comme argent de poche.

Toutefois vous aurez à prêter votre concours à divers travaux (coupes d'arbres, fabrication de charbon de bois, réfection de routes, construction de terrains de sports, piscines).

Vous serez entre jeunes, entre vous, entre camarades originaires des mêmes régions que les vôtres. Tout se fera dans une atmosphère de gaieté, d'enthousiasme, en un mot de camaraderie... »

En 1941, 46 « groupements » ou « chantiers », de 2 000 hommes environ chacun, étaient installés en zone sud et dépendaient de six Commissariats régionaux et d'un Commissariat Général à Châtel-Guyon.

Hébergés dans des camps éloignés des villes, les jeunes gens étaient occupés à des travaux d'utilité publique.

Les chantiers de jeunesse n'avaient, théoriquement, aucune doctrine. Abel Bonnard tentera de les faire basculer dans la collaboration. Forestier, l'aumônier, sera partisan de l'obéissance à Vichy et du départ pour le STO.

Les chantiers deviendront un foyer d'insurrection et alimenteront les maquis.

Le 4 janvier 1944, le général La Porte du Theil est arrêté et interné à Buchenwald.

Le cheminement de Yves Boutin est classique pour l'époque.

Enrôlé dans les chantiers de jeunesse en novembre 1942 il séjournera à St Pons (34) puis à Laissac (12) jusqu'en avril 1943. Désigné pour partir au STO, il déserte. Il se cache un certain temps à St Hippolyte, puis, à vélo, gagne Vébron (48) où il est pris en charge par un pasteur. Pendant deux mois il passe d'une ferme à l'autre. Lors de l'attaque du maquis d'Aire de Côte, il se trouve près de là au Gazeiral.

Il s'enfuit dans le Puy de Dôme, revient à Sommières ; enfin il rejoint Rascalon à l'Espérou où il retrouve Jean Betton. Celui-ci participe entre autres à l'attaque du Vigan du 10 août 1944 ; après le maquis, il effectuera la campagne France-Allemagne (Rhin et Danube) au 21ème Régiment d'Infanterie Marocaine.

Y. Boutin sera infirmier du maquis qui existait alors ; d'autres jeunes gens, surtout ceux convoqués au STO dès les débuts, auront moins de chance. Aucune structure n'étant alors en place, ils ne sauront où se cacher et seront bien obligés de partir.

### **Les événements de mars 1943.**

Le STO est donc créé le 16 février 1943 dans les circonstances que nous avons indiquées.

À cette époque Sommières n'a jamais compté autant d'agriculteurs ! C'est à qui fournira une attestation prouvant qu'il travaille bien sur une exploitation agricole. À tel point que

le 18 mars, Angélo Chiappe, le préfet du Gard, adresse un télégramme au maire pour lui indiquer que les certificats de complaisance sont vraiment trop nombreux.

C'est l'Office de Placement Allemand, 1 rue Nationale à Nîmes, qui est chargé du recrutement des jeunes ; le directeur est le dénommé Fitz, dont nous reparlerons.

Une prime de 1 000F est versée avant le départ. (1050F de 1993). Le 5 avril 15 primes seront payées, (n° 98 057 E au n° 98065 E), 4 le seront le 13, 10 autres le 28 mai, et encore 4 le 5 juillet.

Parmi ces requis pour le STO certains ne prennent pas le départ car ils sont exemptés pour raison de santé ; un petit nombre s'échappe au maquis ; les autres sont dirigés vers l'Allemagne, vers l'Autriche, ou les chantiers navals de la Ciotat ; certains sont même maintenus sur place.

Plusieurs garçons sont pris directement dans les Chantiers de Jeunesse et expédiés en Allemagne. Le 27 juillet 1944, 22 d'entre eux s'y trouvaient encore (la liste est connue).

C'est à l'occasion du départ de l'un de ces groupes que vont se dérouler les événements du 11 au 13 mars aux graves conséquences pour 11 personnes de notre ville.

Donc le 11 mars au soir, les jeunes qui doivent prendre le départ, font la fête, boivent un petit coup, chantent dans les rues. Les voici rue E. Dumas. Maurice Valette propriétaire du garage proche et qui fut témoin et acteur, a raconté

(enregistrement fait par Fauvette le 27 juillet 1966) comment les choses se sont passées.

Dans l'angle formé par le garage et la gendarmerie, deux miliciens, I. et T., se sont cachés. Au passage ils tabassent un des jeunes, qui du fait de la surprise et malgré leur nombre supérieur, ont le dessous. Leur coup réussi, les agresseurs s'enfuient, mais ils ont été reconnus.

Le lendemain, jeunes gens, parents et amis se rassemblent sur le pont devant la mairie et attendent la sortie de l'usine où travaillent I. et T..

Le premier échappe de peu à un plongeon par-dessus le parapet ; le second, coincé dans la rue du Pont, reçoit une bonne raclée.

On se disperse et à l'heure du repas, tout semble rentré dans l'ordre.

Le départ du car qui emporte les jeunes du STO est prévu pour 14 heures. La foule se retrouve à nouveau sur le pont. À ce moment-là font irruption le docteur D., président de la Légion (Milice), monté sur sa pétrolette, et deux de ses lieutenants G. et D.. C'est la bagarre générale : D. sort un ressort de porte pour taper ; on le désarme et on l'enferme dans la mairie. Le vélo de G. passe à Vidourle ; J. a les dents cassées par un coup de tête.

M. Valette participe lui aussi à la bagarre.



C'est à grand peine et dans une confusion indescriptible que le car se fraye un passage vers la route de Nîmes.

Pendant ce temps, J. G., la fille de G., téléphone à la préfecture pour avertir de ce qui se passe.

Le préfet Chiappe, le commissaire Jouve, le colonel Dire chef de la Milice départementale, le capitaine Orsatelli, le commandant Duval foncent vers Sommières et croisent à Congénies les jeunes sommiérois qui les conspuent et les insultent abondamment.

Arrivé en mairie, Chiappe interpelle Raoul Gausson, maire et conseiller général et réclame la liste des suspects que toute mairie est tenue de fournir. Gausson qui pratique la résistance « administrative », indique qu'une telle liste n'existe pas puisqu'il n'y a aucun suspect sur la commune.

À ce moment intervient l'adjudant F. H. qui rassure le préfet : lui, il possède sa propre liste et la met à disposition.

Le 13 au matin, le panier à salade venu de Nîmes et accompagné de gendarmes, arrête 10 personnes et les conduit à la Maison d'Arrêt après quatre heures d'attente à la gendarmerie de Sommières.

Là, elles sont réparties en deux groupes. Valette, Besson, Olivier, pour avoir frappé, sont enfermés avec les « droits communs ». Cinq jours après, défendus par maître Cade, ils sont jugés : Valette 15 jours avec sursis, Olivier et Besson 8 jours avec sursis. À 13 heures ils sont libérés ; plusieurs sommiérois les attendent devant la porte du tribunal.

Mais le 27 mars, à six heures du matin, ils sont à nouveau arrêtés et conduits à Fort Barrau dans l'Isère avec des « droits communs » de la pire espèce.

Ils recevront la visite de Didkowski, préfet de l'Isère qui possède une maison à Villevieille. Il leur apportera des cigares et proposera de les aider.

Olivier et Besson y séjourneront jusqu'en septembre, Valette jusqu'en novembre. En résidence surveillée à Nîmes, il échappera au STO, et début juillet 1944, il rejoindra avec sa famille, le maquis dans l'Ardèche.

Les sept autres arrêtés, François, Rousset père et fils, Gravat, Martinez, Allègre, Gras, seront transférés au camp d'internement de « politiques » de Saint Sulpice la Pointe (81). Petit à petit, ils seront relâchés.

Alors que son père restera au camp, Rousset fils (Paul) au bout de trois semaines sera dirigé vers St Jean de Luz pour travailler au « Mur de l'Atlantique ». Les ouvriers sont logés à six par chambre dans les grands hôtels de la ville réquisitionnés. Ils sont assaillis par les puces et les punaises cachées dans les planchers.

Il viendra vingt jours en permission grâce à de faux papiers, et sera libéré un peu plus tard pour raison médicale.

Le dernier à quitter le camp sera E. François, futur maire à la Libération.

Émile Martin qui a fait les chantiers à Quissac est requis STO.

Le 12 mars, en début d'après-midi, après les événements que nous avons relatés, il se présente à l'école Talabot à Nîmes où l'on doit lui indiquer une affectation.

Appelé dans un bureau il pense que celle-ci sera proche de Sommières car il est l'aîné de onze enfants. Il apprend alors avec stupeur qu'il est considéré comme un élément très dangereux ; séparé de ses amis, il est autorisé à revenir passer la nuit chez lui, et le lendemain c'est direction l'Allemagne.

Or, blessé, c'est le bras pansé et bandé qu'il se présente à la visite médicale à son arrivée à Ludwigshaffen. Il est déclaré inapte au travail pour une durée de 20 jours. Sur les conseils de l'un de ses compagnons, il transforme le 20 en 120 sur le certificat qui lui est délivré.

Nouvelle visite : la main est toujours aussi enflée (il fait ce qu'il faut pour cela). Le médecin décide la réforme pure et simple, et Émile regagne Sommières.

La blessure rapidement guérie, il trouve du travail à la distillerie Viala. C'est là qu'un après-midi, deux gendarmes viennent le cueillir ; conduit à la gendarmerie on lui signifie pour le lendemain son départ vers St Sulpice où il est interné administratif.

Il y retrouve ses compatriotes arrêtés le 13 mars. Ils ne seront pas mal traités, mais ils « crèveront » de faim. La vie s'organise : lecture, dessin, chorale, appels, salut aux couleurs, partage des colis venus de Sommières.

Martin passera un an à St Sulpice. Rentré à Sommières en octobre 1943, contacté par Sandrou, il se rend à bicyclette à Valleraugue puis à l'Espérou chez Rascalon. Estafette, il descendra à Lasalle, puis à St Hippolyte, Quissac, Nîmes. Il ne sera pas témoin des incidents du mois d'août 1944.

Mais à Sommières l'affaire n'est pas terminée. Le 30 mars à 11h 30 l'adjudant F. convoque 11 notabilités de la ville « en vue de découvrir des activités politiques dans Sommières ». Nous possédons le PV de l'interrogatoire<sup>6</sup> volé par un gendarme et remis au maquis.

L'industriel S. H. dénonce quarante-quatre personnes dont deux femmes. Certaines de ces personnes sont en fuite, d'autres sont en prison, d'autres ne se doutent de rien. S. H. est le chef de la cohorte des miliciens.

Le docteur D., président de la Légion de Sommières, en dénonce lui, vingt-six, dont quatre femmes. Quelques noms nouveaux apparaissent.

Les autres dépositions sont très nuancées : « des communistes, il n'y en a plus, ils sont partis, ce sont des étrangers... ».

Quant au maire, il semble tomber des nues. Devenu suspect, il devra à son tour quitter la ville.

---

<sup>6</sup> PV n° 126 en date du 30 mars 1943. Archives Fauvette.

### **La Résistance s'organise.**

À la suite de ces dénonciations certains sommiérois doivent gagner le « maquis ». Ce n'est le cas ni de Sandrou ni de Fauvette.

Sandrou sera tranquille jusqu'à la fin juillet 1944 : sur le pont il rencontre les gendarmes qui l'informent que la Gestapo est chez son père, à l'imprimerie ; il comprend vite que c'est lui qui est recherché. Il se cache quelques jours chez un ami, puis il rejoint le « Maquis de Lassalle ».

Fauvette a plus de chance : électricien de profession, il est appréhendé le 7 mars à son domicile par le SS Graf Antschutz von Ulsen qui lui reproche d'exploiter (à juste titre !) un poste émetteur et d'être en relations avec Londres. Il perquisitionne et trouve effectivement un poste d'émission radio amateur en pièces détachées et parfaitement en règle avec Radio Police depuis 1939. Voyant que l'on veut l'arrêter, Fauvette demande à être conduit à la gendarmerie ; grâce aux renseignements fournis et à l'intervention du maire Gaussen il est laissé en liberté et n'en continue pas moins à ... écouter et émettre !

Fauvette restera sur place, effectuant de nombreux voyages vers la Cévenne.

Le 15 mai 1943 le Conseil National de la Résistance (CNR) est institué à l'initiative de Jean Moulin pour unifier la Résistance et en coordonner l'action avec Londres.

Il se compose de deux représentants des centrales syndicales, huit représentants des mouvements de résistance, six représentants des partis politiques.

Démuni de véritables moyens d'action, il constitue des commissions d'études ; il préside à la création des Comités Départementaux de Libération, aide le général De Gaulle à asseoir son autorité sur la Résistance. Le CNR propose le principe de la nationalisation des banques, des assurances, de l'énergie, la généralisation de la Sécurité Sociale, l'indépendance des syndicats, la révision des rapports de la métropole avec les colonies.

Il se heurtera avec le général De Gaulle sur les réformes à faire et sera privé de toute autorité.

Quelle est donc la situation de la résistance sommiéroise ?

Le groupe originel faisait partie, nous l'avons dit, de l'Armée Secrète.

En relations avec plusieurs mouvements, il restera indépendant. Par la suite il rejoindra l'équipe Rascalon mais conservera une certaine autonomie.

C'est le premier mars 1943, route de Sauve à Nîmes, et non à Sauve comme on l'a écrit, au mas Rouquette, que René

Rascalon<sup>7</sup> décide d'organiser quelque chose pour accueillir les réfractaires au STO de plus en plus nombreux.

Il les regroupe à Saumane à la ferme du Barrel propriété de Fernand Borgne, le maire. Les locaux s'avérant trop exigus et peu sûrs, il installe son camp à Aire de Côte, au-dessus du hameau de Tourgueille. Il a lui-même dû quitter Nîmes et c'est à Saumane qu'aidé par son épouse il établit son PC.

Le 1er juillet 1943 le maquis d'Aire de Côte est attaqué, dispersé. Bilan : 5 morts, des blessés transportés à Nîmes, des arrestations, trente-neuf déportations en Allemagne.

Tout est à recommencer. Le groupe d'Aire de Côte se joint au groupe de Lasalle sous les ordres de Guy Arnaud et Francisque Robert. Il prend le nom de « Maquis de Lasalle ». Il faut citer parmi les chefs Marcel Bonnafoux dit Marceau qui sera abattu au Vigan le 10 août 1944.

Le pasteur Laurent Olivès a, lui, installé son maquis (maquis de la Soureilhade) à Ardaillès commune de Valleraugue.

Les deux groupes fusionneront le 12 juillet. La nouvelle formation prend d'abord le nom de « FFI<sup>8</sup> de l'Aigoual », puis

---

<sup>7</sup> « Rascalon c'était le bon Dieu ; il y a tout laissé ». Tel est le jugement porté sur lui par un de ses hommes.

<sup>8</sup> FFI : Forces Françaises de l'Intérieur. Les mouvements de résistance essayèrent dès leur création de lever des troupes clandestines pour l'action directe contre l'occupant.

un peu plus tard celui de « Maquis Aigoual-Cévennes ». Elle s'installera sur le plateau de l'Espérou. Un directoire la dirigera ; la besogne sera partagée, l'organisation stricte. Le

---

Londres essaya d'encadrer, d'unifier et d'organiser cet embryon d'armée. On parachuta dès septembre 1943 des délégués militaires nationaux (DMN). Bourguès-Maunoury, Chaban-Delmas.

Ils étaient assistés de délégués militaires régionaux (DMR). Les FFI furent créées le 1er janvier 1944. Elles regroupaient :

l'armée secrète du MUR \*(AS)

l'organisation de résistance de l'armée (ORA)

les maquis et groupes francs

les Francs-Tireurs et Partisans (FTP).

Un état-major national fut créé à l'initiative du Comité d'Action (COMAC). La France fut divisée en 12 régions militaires. En mars 1944 on plaça à la tête le général Koenig.

Les FFI participèrent activement à la Libération. Le général Eisenhower les a évaluées à 15 divisions d'infanterie ; 140 000 FFI furent incorporés dans la 1ère armée française.

\* MUR : les Mouvements Unis de la Résistance résultent en zone sud de la fusion des mouvements : Combat (Henry Frenay), Libération (Emmanuel d'Astier de la Vigerie) (CGT+CFTC), Franc Tireur (Tillon) (FTP+PC).

Au printemps 1943, sous l'impulsion de Jean Moulin, se crée un comité de trois membres

- affaires politiques : Astier (Libération)

- propagande et relations avec les autres mouvements : J.P. Lévy (Franc-Tireur)

- affaires militaires : H Frenay (Combat).

Le MUR comprenait aussi un Secrétariat Général, des Services Généraux (armée secrète, action immédiate, noyautage des administrations, faux papiers, logement, service social, maquis, atterrissages, parachutage, propagande, solidarité, trésorerie, renseignements).

La délégation installée à Genève servit de relai avec les Alliés.



nombre des nouveaux arrivants ne cessera d'augmenter. Parmi eux figurent quelques sommiérois qui ont dû quitter la ville.

Les autres résistants entreront dans une phase plus active ; ils seront rejoints par des gens des villages voisins : Aubais, Congénies, St.Dionisy, Langlade, Orthoux. C'est l'époque de la constitution des « Corps Francs »<sup>9</sup>.

À la libération Rascalon sera pris dans la tourmente politique ; remis en cause, il en restera meurtri.

### **On passe à l'action.**

La résistance est maintenant organisée, l'équipe va passer à l'action directe.

Des sabotages sont effectués tout autour de Sommières : quarante poteaux sciés le long de la ligne de chemin de fer de Quissac (équipe Sandrou) ; plusieurs tentatives de dynamitage des voies ferrées.

À Congénies, la première échouera, mais la suivante réussira. D'autres à Boisseron et à l'Aygalade échoueront aussi ; mais le pont de la route de Junas sautera.

De l'avis unanime des participants que nous avons rencontrés, ils considèrent qu'ils n'étaient pas assez formés à ce genre d'opérations et que le matériel mis à leur disposition n'était pas d'excellente qualité.

---

<sup>9</sup> Corps Francs : petites équipes indépendantes, très mobiles, chargées d'effectuer des coups de mains.

Le minage du pont de l'Aygalade (groupe Fauvette) raconté par la Forêt (enregistrement du 29 juin 1969) est une vraie page d'anthologie.

Il en est de même de l'histoire des deux tentatives de parachutage en mai et juin.

La première devait avoir lieu dans un champ à l'ouest de la ville. Elle fut annulée au dernier moment pour des raisons de sécurité : le champ était la propriété d'un milicien notoire.

Le nouveau terrain choisi était situé fontaine de Montredon près du gros platane. Le code diffusé par la BBC était : « Le petit chat prendra sa température ». Le matériel parachuté devait d'abord être caché chez Favas puis dans les collines du côté de Corconne.

À l'heure prévue l'avion passe sans apercevoir les signaux faits au moyen de lampes de poche ; ils étaient trop faibles.

Nouveau rendez-vous quelques jours plus tard. « Le poète improvisera ses strophes » est le signal convenu. Toute l'équipe doit se retrouver à minuit au lieu-dit. Omer, la Forêt et quelques autres s'acheminent silencieusement le long du chemin dit « de la reine Blanche » lorsqu'ils entendent du bruit dans les fourrés ; ils stoppent, le bruit cesse ; ils repartent, le bruit recommence. Ce n'est que Dikou, le chien de la Forêt qui de loin a suivi son maître. Quelle frayeur ! L'animal bien dressé obéit au doigt et à l'œil et n'aboie pas.

On se retrouve près de la source ; l'attente commence. À l'heure convenue les avions se présentent, très haut dans le ciel ; ils tournent puis disparaissent vers le village de Garrigues. Vont-ils revenir ? Il est maintenant deux heures. Soudain un bruit de moteurs venant de l'ouest. « C'est lui, vite les lampes ! ». L'avion pique sur le groupe qui se rend compte qu'il s'agit d'un appareil allemand qui regagne sa base de Nîmes.

Comprenant sa méprise, l'équipe se disperse à toute hâte ; déjà la sirène donne l'alarme à Sommières et les soldats en cantonnement à Salinelles s'agitent.

Quoi qu'aient pu l'affirmer certains, il n'y aura aucun parachutage à Sommières.

La période de juillet 1944 est marquée par des liaisons permanentes avec Rascalon dit Alès. Transport d'armes, de munitions, d'essence, d'alcool, d'explosifs.

C'est Camille accompagné de Triaire dit Martin qui effectue les missions à bord de la camionnette du Sud Électrique. Soi-disant réquisitionnée par le Maquis, avec l'accord de Omer et à la barbe du milicien J., elle est cachée à Raymondville et utilisée en cas de besoin.

Le 11 juillet Camille et Sandrou se rendent à Uzès imprimer un tract du général Kœnig destiné à démoraliser les troupes allemandes. Le travail se prolonge assez tard dans l'après-midi ; sur le chemin du retour, accompagnés de Mme Peladan, nos deux compères se heurtent à un barrage établi au milieu de la route.

Sans attendre l'ordre, Camille stoppe, descend du véhicule bourré d'imprimés, s'avance vers les soldats allemands, sort ses papiers et leur demande : « Papiers ? » « Nein » répond l'officier. Camille toujours imperturbable, montrant la route derrière le barrage, questionne : « Nîmes ? » « Ya ». Camille reprend le volant, salue, et le plus tranquillement du monde redémarre.

Les tracts arriveront à bon port, chez Marceau à Collias, mais nos deux amis ont quand même eu bien chaud.

Le 25 les Allemands partent effectuer une razzia dans les fermes et les villages voisins. Le soir ils déballetent le produit de leur rapine. Il faut dire qu'ils commencent, eux aussi, à manquer de nourriture.

Installés devant des tables dressées sur l'Esplanade, ils festoient, mangent et boivent jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Ce même jour, trois personnes dont nous reparlerons sont arrêtées ; le lendemain, 26 juillet, se produit « l'affaire Gausсен ».

### **Affaire Gausсен.**

Depuis longtemps, Raoul Gausсен, maire et conseiller général, a compris qu'il va être arrêté. En compagnie de sa femme il décide donc de se cacher.

Madame Gausсен fait promettre à sa jeune employée de maison, Mlle M. Martinez, de ne pas quitter Mme Hippolyte

Gausсен, mère de Raoul. Mlle Martinez passe la journée auprès de la vieille dame ; la nuit, une autre personne la remplace.

Le 26 juillet, dans la matinée, en vue de la préparation d'un plat de tomates farcies, Mlle Martinez se rend à bicyclette au mazet route de Nîmes cueillir du persil. La place du Bourguet est remplie de pèlerins qui accompagnent ND de Boulogne, une vierge qui circule à travers la France dans une barque portée à dos d'homme.

À son retour, Mlle Martinez trouve sa patronne Mme H Gausсен, Mr Charles Gausсен cousin du maire, en discussion avec trois ou quatre civils armés qui leur ordonnent de les suivre.

Une camionnette bâchée les attend dans la rue. Trois autres personnes ont déjà été embarquées à l'École des filles. Il s'agit d'une famille considérée comme juive et propriétaire du château de Lantiac : Mme Pin mère, Mme Thérèse Pin divorcée Ionesco, Mr Hatchewel son concubin né à Haïffa, Palestine.

Nous avons la preuve que les dames Pin ne sont pas juives au sens de la loi du 2 juin 1941 et des ordonnances allemandes des 27 septembre et 18 octobre 1940, 26 avril 1941 et 24 mars 1942.

Mme Pin mère serre contre elle un coffret dans lequel elle a placé argent, bijoux, valeurs (environ 5 058 000F).

Le véhicule prend la direction d'Alès, mais arrivé dans un village proche il stoppe devant une ferme. Un des hommes

arrache le coffret à la vieille dame qui pleure et se lamente, traverse la cour et quelques minutes plus tard revient les mains vides. Cette fois-ci la camionnette ne stoppera plus que devant le fort Vauban.

Mme Gausсен, Mlle Martinez sont enfermées dans une même cellule ; Mr Ch Gausсен dans une autre. Quant aux Pin-Hatchewel, ils prennent une direction inconnue.

Mlle Martinez nous a déclaré : « Je ne me rendais pas compte de ce qui pouvait nous arriver. On nous a servi de la soupe et à travers la porte j'ai reconnu un garçon d'un village voisin que je connaissais bien et qui m'a demandé ce que nous faisions là.<sup>10</sup>

On nous a interrogées : où était caché Mr Gausсен ? Je n'en savais absolument rien.<sup>11</sup> Ma patronne n'a rien dit.

Nous entendions des cris au fond du couloir ; on devait torturer des gens. C'étaient des hommes qui hurlaient ; j'en ai gardé un souvenir affreux. »

Les prisonniers sont transférés à l'hôtel du Luxembourg siège de la Gestapo où ils passeront une nuit, puis seront libérés dans des conditions sur lesquelles nous reviendrons. Leur captivité aura duré trois jours.

Que se passe-t-il à Sommières ?

---

<sup>10</sup> Il s'agit de trois jeunes gens de Congénies arrêtés le même jour par la Gestapo qui n'a pu s'emparer de Mr Bosc. Ils seront libérés le lendemain.

<sup>11</sup> Mr Gausсен se cachera dans la région Lyonnaise et le Centre.

L'arrestation des Gausсен fait grand bruit ; de plus on a affiché l'avis suivant sur la porte de la mairie : « Si d'ici trois jours, à partir du vendredi 28 juillet et jusqu'au lundi soir minuit, Mr Raoul Gausсен ne s'est pas présenté à Sommières au siège de la Kommandatur, Mme Hippolyte Gausсен sa mère et Mr Charles Gausсен son cousin seront fusillés ».

Le document est daté du 27 juillet (au tampon caoutchouc) et ne porte pas de signature.

Pendant que Mme Charles Gausсен s'active de son côté, Fauvette se hâte à l'Espérou pour mettre au courant de ce qui se passe les gens d'Aigoual-Cévennes.

Rascalon lui remet une note qu'il a dictée à Marceau, informant les autorités allemandes que si elles mettent leur projet à exécution, quinze prisonniers allemands dont trois officiers en partie capturés à Pont d'Hérault le 18 juillet, seront passés par les armes.

Le message est glissé sous la porte de la mairie, avec la complicité du secrétaire E. Stotz, remis à l'adjoint faisant fonction de maire et transmis à qui de droit.

Il semble que l'effet soit immédiat, car les trois otages sont libérés le 31 juillet à 15 heures.

Le sort de la famille Pin-Hatchewel sera plus dramatique : leurs corps criblés de balles seront retrouvés au charnier de St.Hilaire de Brethmas. Le château de Lantiac sera pillé.

Or, quelques temps auparavant, Mr Hatchewel avait indiqué à R. Gaussen qu'un soir il avait entendu des bruits dans le jardin ; sorti pour voir ce qui se passait, il s'était trouvé face à face avec un soldat allemand, Graf Antchutz, surnommé « l'Alsacien ». Cet individu semblait jouir d'une situation particulière : il tutoyait les officiers, ne les saluait pas. Il parlait parfaitement le français et traînait souvent au café de l'Univers. Une de ses occupations consistait à récupérer les postes de radio.

Il était accompagné par deux français qui se tenaient à l'écart. L'un d'eux est un compagnon de bistrot de « l'Alsacien » le dénommé Y. qui, plus tard, tentera vainement de rentrer au maquis et sera sous haute surveillance.

Que venaient donc faire les trois hommes ? L'affaire Pin est une affaire crapuleuse que nous devons rapprocher de l'affaire Gaussen.

En effet, nous possédons un rapport de gendarmerie du 25 octobre 1944, établi par le gendarme O. I. à la résidence de Sommières, ancien FFI au maquis Aigoual-Cévennes, procédant à une enquête concernant les agissements du dénommé E., soupçonné par la population d'être un agent de la Gestapo et principal responsable de l'affaire Gaussen.

Le rapport contient les dépositions de dix personnes et en particulier celle de E. et à sa lecture nous constatons que la famille Gaussen a été victime d'une demande de rançon organisée par E. lui-même, sa fille V.U. et l'officier de la Gestapo « qui gagnait 5 500F par mois et cette somme ne lui



permettait pas de vivre aisément, qu'il était obligé d'en prendre où il en trouvait ».

Mme L. Gaussen épouse de Charles, s'est rendue à Nîmes en compagnie de son chauffeur, pour rechercher les traces de son mari et de ses compagnes.

Ne les trouvant pas à Nîmes, toujours accompagnée de son chauffeur, elle s'est rendue à Alès chez le Sous-Préfet. Ce monsieur l'a accompagnée à l'hôtel du Luxembourg. Le 31 juillet Mme Gaussen a eu un entretien avec E. et sa fille qui lui ont dit « que le chef des Waffen SS demandait 50 000F pour la libération de son mari et de ses compagnes ». Or l'entretien se déroulait vers 16 h 30 et les otages avaient été libérés à 15 h.

Nous apprenons aussi que deux ou trois jours avant l'arrestation des Gaussen, Hans, chef de la Gestapo d'Alès qui avait interrogé les prisonniers, se trouvait à Sommières et qu'il y était resté jusqu'à l'arrestation. C'est lui qui la veille avait arrêté la famille Pin.

E. et sa fille étaient certainement des crapules ; « la population sommiéroise est unanime à dire que l'individu est peu sérieux et peu recommandable ».

Le jour de la libération de Sommières il se promenait place de la République !!!

## Occupation de la ville par les troupes allemandes.

Nous connaissons par une lettre du maire au préfet du Gard la date précise de l'occupation de la ville par les troupes allemandes<sup>12</sup>.

Commencée le 30 avril 1943, elle devient effective le 9 mai : période du 30 avril au 9 mai : 2 officiers et 20 soldats, 8 mai : un détachement de 150 hommes.

D'autres troupes sont annoncées pour le 10 mai. Elles appartiennent au Génie, unités N° 24 458 A et N° 24 458 B. L'officier commandant est le capitaine Mokuliès.

Ces troupes occupent des locaux dont voici la liste :

- Hôtel de l'Orange complet,
- Écoles de Garçons 6 classes<sup>13</sup>, 3 pièces, préau et dépendances,

---

<sup>12</sup> Archives communales 3H11 (8. 5. 1943).

<sup>13</sup> Dès le 17 novembre 1942 le préfet du Gard, Angélo Chiappe, écrit à propos des écoles réquisitionnées :

« Dans les villes ou localités où stationnent les troupes allemandes, on a été enclin jusqu'ici, d'une manière générale, à donner les écoles publiques ou privées comme cantonnement.

Il y a lieu de réagir contre cette tendance... l'instruction et l'éducation des enfants doivent rester au premier plan de nos préoccupations, et il y aurait des dangers évidents à rendre les enfants à l'oisiveté, ou même simplement, à désorganiser les disciplines auxquelles ils doivent être soumis.

Il serait immoral, en particulier, que l'activité des écoles soit arrêtée, ou seulement réduite, alors que fêtes et spectacles continuent à se donner...  
Cabinet du préfet le 17 novembre 1942.

- Galeries Lunelloises rue du Pont,
- Immeuble Chauillac place de la République,
- Immeuble Le Forestier rue A Paris,
- Salles des Jardins et Ecole d'Asile catholique rue Cl Viala,
- Immeuble Gaussorgues rue E Dumas,
- Immeuble Jourdan quai Gaussorgues (1er étage),
- Immeuble Descous rue Bugadières (1er étage),
- Immeuble Gausсен rue A Paris (2ème et 3ème étages),
- Immeuble Arlier rue Gal Bruyère (rez-de-chaussée).

Tous ces immeubles, meublés ou non meublés, sont inoccupés à ce jour.

En plus 16 chambres ont été requises.

Une note manuscrite nous indique le nombre d'Allemands stationnés dans le canton :

Sommières	30 officiers	200 soldats
Villevieille	5	100
Aujargues	5	150
Congénies	5	200
Calvisson	5	400
Boissières	0	50
Nages Solorgues	0	50
St Dionisy	0	50
Langlade	5	200
Junas	2	200
Aubais	2	250
Aigues-Vives	20	400
Salinelles	3	200
Fontanès	5	200

Souvignargue	4	150
	-----	-----
	91	2800

Les troupes allemandes en opérations touchent une indemnité journalière à la charge de l'État Français

Classe	Pour	Localités de :	
		10 000 à 100 000 habitants	moins de 10 000 habitants
— 1	Généraux	22 F	15 F
— 2	Officiers E M	15 F	11 F
— 3	Autres off.	10 F	8 F
— 4	S/s off.	7 F	6 F
— 5	H. de troupe	5 F	4 F
— 6	Bureaux	5 F	4 F
— 7	Poste de garde	4 F	3 F
— 8	Chevaux	3 F	2 F
— 9	Voitures	5 F	4 F
	automobiles		
— 10	Motocyclettes	2,50 F	2 F

Instruction allemande du 1er octobre 1941.

Des soldats ne cesseront d'arriver et d'occuper d'autres locaux. Le numéro 1 d'inscription au « Bordereau Récapitulatif » (immeuble Renard) est daté du 30 avril 1943 et le dernier, pour cette période, du 19 juillet. 1943 (Mme Girard Maurin).

Le 10 septembre 1943 le chef de groupe des SS et le médecin divisionnaire adressent au maire le message suivant :

« Vous êtes prié de faire évacuer le Pensionnat de Sommières en vue de l'installation d'un hôpital.

Une partie du Pensionnat est inoccupée, l'autre est utilisée par des religieuses.

Il serait très possible de loger ce petit nombre de religieuses dans une aile de l'étage supérieur.

Nous vous prions également de faire évacuer l'Ecole de Filles (rue Rouché) pour éviter la possibilité d'un encombrement plus grand de l'hôpital ».

Les élèves des écoles publiques sont regroupés au premier étage du café de la Poste, au Cercle du Prolétariat, place du Marché, aux bains douches rue Taillade. Les classes ont lieu le matin pour les garçons, l'après-midi pour les filles.

Les élèves du Pensionnat se retrouvent au collège privé rue Taillade.

Le 9 septembre le directeur du « Deutche Werbestelle » (Office du Travail) invite le maire (!) à lui communiquer dans les plus brefs délais, la liste des habitants de la commune : au total 3 074 habitants dont 966 hommes de plus de 15 ans, 1 334 femmes, 515 enfants de 0 à 14 ans.

Ces troupes allemandes cantonneront à Sommières jusqu'en septembre 1943, se comportant comme des occupants, faisant effectuer des travaux d'aménagements (lavabos, douches, ouvertures de portes, construction de cloisons etc....). De nombreux artisans sommiérois travailleront pour elles. Les factures payées par la France sont conservées aux archives.

Dix-sept femmes de ménage seront régulièrement employées.

La mairie recevra aussi les factures d'eau, d'électricité, de gaz. De nombreux dégâts seront causés aux immeubles occupés.

A titre d'exemple : Galeries J. Renard. Facture du 20 septembre 1943 d'un montant de 35 925F pour des dégâts causés : 36 vitrines cassées, 48 tiroirs brisés, 20 glaces brisées, 2 banques en noyer cassées etc...

Le lieutenant Kaufman fait publier l'avis suivant :  
Troupes d'Opérations Allemandes.  
Avis au public.

Pour la sûreté des troupes allemandes et la bonne entente avec la population de Sommières, Villevieille et Aujargues, je donne les avis suivants :

1 — La population est prévenue qu'en cas d'actes de sabotage, soit communiste, ou chauviniste, des représailles très sévères seront prises envers les délinquants et la population.

2 — Les communes de Sommières, Villevieille, Aujargues doivent assurer la sécurité de la ligne de chemin de fer de Nîmes-Sommières, ainsi que les cantonnements. Les mesures de sécurité nécessaires seront prises par la gendarmerie et la police locale.

3 — L'entrée dans les logements des troupes allemandes, sans autorisation (laisser-passer) de la Kommandatur de Sommières, est interdite.

4 — Le stationnement de groupes, le rassemblement de plusieurs personnes près des logements allemands, les offres ou

la vente de marchandises devant ou dans les cantonnements des troupes allemandes, sont interdits.

5 — Les agents de la Sûreté publique sont responsables de la bonne exécution de ces ordres.

6 — Les habitants pourront être tenus de mettre les logements à la disposition des troupes allemandes.

7 — La population doit respecter les ordres donnés par le service d'ordre allemand.

8 — Les troupes allemandes, par leur discipline, auront une tenue exemplaire envers la population.

Signé : Lieutenant Kaufman.

Le 14 février 1944 de nouvelles troupes remplaceront les précédentes et devront être logées à Sommières et dans la région.

— Sommières	26 officiers	132 s/s officiers	546 soldats
— Aujargues			130 soldats
— Calvisson			100 soldats
— Congénies			100 soldats
— Fontanès			60 soldats
— Junas			50 soldats
— Villevieille			200 soldats.

L'Inspecteur d'Académie à Nîmes est avisé que sont occupés :

l'École de Garçons,  
l'École de Filles,  
la Cantine scolaire,  
le Pensionnat Maintenon.

Les réquisitions s'étaleront du 22 février 1944 au 15 juillet. Nous connaissons la liste des chambres et des immeubles occupés. En ce qui concerne ces derniers, une facture du Sud Électrique en date d'avril 1944<sup>14</sup>, nous indique que la consommation d'électricité s'est élevée jusqu'à cette date à 3258F pour 14 immeubles.

C'est à l'École de Garçons que sont installés les SS. Un vieux plan de la ville datant de 1818 utilisé par les allemands, nous renseigne sur le logement des principaux officiers, ainsi que sur l'implantation des principaux services : habillement, commandos du Train, places de parc ; mais nous n'avons pu déterminer avec certitude s'il s'agit de 1943 ou 1944.

Un autre document daté du 29 juin 1944 et signé du Lieutenant und Adjutant X nous donne la liste des appartements occupés à cette date par les officiers et sous-officiers ; nous apprenons aussi que l'immeuble de Mr Gausсен, rue général Bruyères est transformé en Kasino.

L'installation des Allemands dans ces nombreux immeubles pose de graves problèmes en particulier aux écoles. Voici un extrait de lettre de la directrice du Pensionnat Maintenon au préfet du Gard le 29 avril 1944 :

« J'ai l'honneur de vous informer que le Pensionnat Maintenon...réquisitionné par les Allemands a eu 48 pièces et la cour occupées du 22 février au 27 mars 1944 par l'unité Feldpost 21 247. De ce fait nous avons dû déménager nos classes dans un local d'emprunt, renvoyer nos 40 élèves internes et toutes nos demi-pensionnaires. Les locaux occupés

---

<sup>14</sup> Archives communales 5H7



ont subi des dégâts importants. (Nous possédons le devis estimatif des réparations) ... »

A la Libération tous les propriétaires victimes de dégradations de la part de l'occupant établiront des dossiers de demandes d'indemnisation ; les remboursements s'établiront sur plus de cinq ans et seront effectués sous forme de titres.

Si la majorité des plaignants établit de façon rigoureuse et honnête la liste des dommages, certaines personnes, par contre, essaieront de se faire rembourser une paire de bas, des bougies, une plaque de chocolat, le prix de la location d'une chambre pour une nuit (un soldat et une fille), etc... Mais la commission chargée de ces affaires ne s'en laissera pas compter et plusieurs dossiers reviendront refusés.

### **Réquisitions temporaires pour travaux effectués pour le compte des troupes d'occupation.**

Préfecture du Gard. 4ème division. 3ème bureau. 18 mai 1944. Le préfet du Gard informe les maires que de nombreuses communes du département sont touchées par les réquisitions locales de travailleurs pour le compte des troupes d'occupation (dont Sommières).

Sont astreints à la réquisition tous les habitants de la commune de sexe masculin âgés de 16 à 60 ans.

Sont exempts :

— le personnel des chemins de fer et des tramways,

- le personnel indispensable au fonctionnement des PTT,
- les agents de la force publique (police, gendarmerie, gardiens de prisons),
- le personnel technique des services d'eau, de gaz et d'électricité, les requis permanents de la garde des voies de communications,
- les prisonniers rapatriés pendant les 9 premiers mois suivant leur retour de captivité,
- le pharmacien ou le médecin unique d'une localité,
- le personnel des entreprises « S. Betrieb » et celui des entreprises travaillant directement et uniquement pour le compte de la HKP, de l'AVL ou d'un service allemand,
- le personnel absolument indispensable à la marche des services administratifs,
- les ministres des cultes.

Travaillent à la CECA (terre de Salinelles) 13 personnes, à la SOCOMI 39, au Sud Électrique 2, à la distillerie Viala 26 qui entrent dans ces exemptions.

Le 22 avril 200 hommes sont requis, 120 le 6 mai ainsi que les camions pour leur transport.

Sur	626	hommes théoriquement disponibles,
	29	sont inaptes physiques,
	35	" " service pénible,
	91	exemptés comme indispensables,
	62	" SNCF, Sud Électrique,
	122	" bûcherons, cuirs, CECA, distillerie ;
	-----	
	399	exemptés donc 287 disponibles.

Il y a lieu de considérer en outre les exemptions d'ordre médical. De nombreuses personnes présentent des certificats et « les abus doivent être réprimés ».

Ces personnes sont susceptibles :

- de se voir retirer la carte d'alimentation catégorie C ou T,
- d'être convoquées devant la Commission mixte franco-allemande qui leur donnera une affectation en Allemagne compatible avec leur état de santé,
- pour les cas particulièrement graves, une mesure d'internement administratif peut être envisagée.

La rémunération des requis doit être effectuée d'après les barèmes locaux par les troupes allemandes qui les occupent.

Travaux de terrassement de défense ou travaux aux ateliers de Courbessac :

Journée de 9 heures	420 F
1km	2,80 F
Après 9 heures	46,60 F par heure
Carburant à l'heure	74 F

— Gardiennage du train :

Jour	5 F l'heure
Nuit	6,25 F l'heure.

La comptabilité sera liquidée le 28 novembre 1945.

Il faut mentionner aussi en juin et juillet 1944 quinze personnes réquisitionnées par semaine pour le ramassage des pneumatiques.

Les sommiérois se font bien évidemment tirer l'oreille. Une centaine doit effectuer des travaux de défense côtière au mas des Sablons<sup>15</sup> près d'Aigues-Mortes, mais 67 s'échappent en juin 1944, d'où une lettre du préfet au maire, en date du 19 juin, lui demandant « de faire preuve de son autorité ».

Une autre lettre du même préfet Papinot (4ème division N° 941), informe le maire qu'il « n'apprécie pas que trop de sommiérois présentent des certificats médicaux et qu'il faut sanctionner ».<sup>16</sup>

Déjà en novembre 1943, O.E., chef de poste à la gare de Sommières pour la garde du train allemand, avertit le maire que dans la nuit du 24 au 25 novembre, en prenant son service à 6 heures, il a constaté qu'aucun des hommes désignés pour la garde avec lui ne s'était présenté et qu'il avait effectué les rondes seul.<sup>17</sup>

Nouvelle lettre du préfet « qui possède à la date du 31 décembre 45 certificats médicaux. D'autant plus que la majeure

---

<sup>15</sup> Au mas des Sablons « on plantait des piquets pour éviter l'atterrissage des avions ; c'était du sable et pour retarder le travail on les plantait à l'envers. On se faisait engueuler ! « VN. Camille prenait le fusil et montait la garde !

« Certains jours on emportait même un tonneau de vin et on saoulaient les Allemands qui nous surveillaient ». P.R.

<sup>16</sup> Archives communales 3H11.

<sup>17</sup> Archives communales 3H11.

partie des exempts se livre à des occupations quotidiennes assez pénibles ou normales ».

Il menace de sanctions qui, à notre connaissance, n'ont pas été suivies d'effet ; mais certains de nos compatriotes trop réticents se verront désignés pour des tours de garde supplémentaires.

Les personnes que nous avons rencontrées et qui ont participé à la garde du train conservent un excellent souvenir des « belles parties qu'ils ont faites ». La garde a même servi de prétexte pour s'échapper un peu de la maison.

Nous devons aussi indiquer qu'une des astuces pour ne pas se rendre au mas des Sablons consistait tout simplement à mettre en panne les camions requis pour le transport du personnel.

Toutes les astuces étaient bonnes !

### **Les restrictions.**

La France pays de tradition gastronomique et d'abondance alimentaire connaît brusquement la disette de nourriture et de boissons.

Coupée de ses colonies, la métropole ne reçoit plus cacao, riz, café, huile d'arachides, sucre, tabac. Les produits de remplacement font leur apparition, mais aussi en septembre 1940 les tickets de rationnement, pain, matières grasses, viande, tabac, habillement, chaussures, charbon...

Rutabagas, topinambours, lentilles, pois chiches, haricots secs entrent en grande proportion dans les menus quotidiens. Les glands et l'orge grillés se transforment en café, quant aux fumeurs ils bourrent leur pipe ou roulent leurs cigarettes avec de la barbe de maïs, des feuilles de tilleul, de la bourre de trèfle ou du « Rêve Allumé » que l'on trouve en pharmacie.

Le pain prend une étrange couleur noire et certains jours les barbes d'orge qui le composent sont difficiles à avaler.

Quant aux habits, on les allonge d'une bande de lapin (c'est la mode !), on les rapièce, on défait les tricots pour les reprendre en mélangeant plusieurs laines. Qui ne se souvient des galoches aux semelles desquelles on cloue des morceaux de vieux pneus, des semelles en carton ou en bois articulées ?

C'est l'époque de la combine, du marché noir. Tous les commerçants « trafiquent » plus ou moins et certains feront même des fortunes aussi rapides qu'inattendues.

Il faut avoir soit de l'argent, tout s'achète, soit quelque chose à échanger, c'est le troc : tabac contre viande, chaussures contre huile, vin contre cochon etc...

Si dans les villages environnants les paysans s'organisent bien et en quelques mois, il n'en est pas de même pour la majorité des sommiérois et les familles d'ouvriers ont du mal à se nourrir et se vêtir ; ce sont les tournées à bicyclette chez les cousins de la montagne, ou à travers la campagne d'où l'on rapporte quelques œufs, des légumes secs.

Les voyages en train sur la ligne Nîmes, Alès, Langogne d'où l'on sort la figure noire de poussière de charbon, sont restés dans tous les souvenirs.

Le sommiérois moyen se transforme alors en jardinier.

Il existe la Sté des « Jardins Ouvriers Familiaux » créée le 30 novembre 1925 dont les parcelles sont situées à la Royalette près du cimetière ; mais ils sont insuffisants pour l'importante demande qui se manifeste alors. Les 104 jardins ne servent que 200 personnes.

L'« Alliance Départementale des Familles Nombreuses du Gard », section de Sommières, crée alors plusieurs jardins, encouragée par une subvention de 150F par jardin (31 août 1942).

Aux Aires 22 jardins sont distribués en mars à raison de :

250 m <sup>2</sup>	pour 6 personnes et plus,
200 m <sup>2</sup>	pour 4 à 5 personnes,
150 m <sup>2</sup>	pour 3 personnes,
100 m <sup>2</sup>	pour 2 personnes.

Au total 90 personnes sont servies.

A la demande de la préfecture des unités de 100 m<sup>2</sup> sont réservées aux réfugiés ou expulsés.

Route de Salinelles : face à la villa Giraud, 53 jardins correspondant à 208 personnes sont aussi distribués en mars

1942 :  $250\text{m}^2 = 3$ ,  $200\text{m}^2 = 27$ ,  $150\text{m}^2 = 19$ ,  $100\text{m}^2 = 8$ . Quatre jardins sont doubles.

A l'Esplanade, en prolongement du Collège, actuel parking, 90 sont mis en culture :  $250\text{m}^2 = 15$ ,  $200\text{m}^2 = 45$ ,  $150\text{m}^2 = 23$ ,  $100\text{m}^2 = 12$ . Cinq sont doubles ; ils correspondent à 306 personnes.

Cournet-Corbières : 27 jardins correspondant à 95 personnes.

Monsieur Lecoulant est désigné comme représentant du Centre National des Jardins Ouvriers (8 mai 1941). Il est chargé de répondre « aux questions des jardiniers » et pour cela on lui remet une brochure contenant toutes les réponses possibles.

SOCOMI : des jardins sont créés proches de l'usine. Nous pouvons nous faire une idée du nombre grâce à une demande de semence de pommes de terre (30 août 1946). Il s'agit d'une centaine de jardins.

Demande de semence de pommes de terre :

Aires	90 personnes,
Royalette	200 personnes,
Salinelles	220 personnes,
Corbières	95 personnes,
Particuliers	30 personnes,
Socomi	200 personnes.
Total	835 personnes x 10Kg = 8350Kg arrondis à 9t.



Un particulier fera cultiver par son propre jardinier un terrain derrière Montredon ; la récolte ira au profit de la « Soupe Populaire » installée rue Taillade.

Il faut ajouter les jardins privés cultivés par les familles d'agriculteurs et dont nous ignorons le nombre.

Au total 6ha 55 de jardins correspondront à 640 cartes et nourriront 2200 personnes.

Deux problèmes vont se poser : l'achat des semences et les vols.

Il faut d'abord remplir une demande de « Carte de Jardinage », présenter ses cartes d'alimentation, un titre de propriété ou un certificat de mise à disposition du jardin. La demande déposée en mairie est envoyée à la préfecture qui délivre alors la « Carte » qui permettra d'obtenir des semences rationnées (elle comporte des tickets), mais aussi qui conseille le jardinier sur les rendements pour 10 m<sup>2</sup> de terrain et surtout sur la façon de cultiver la pomme de terre, nourriture de base.

Encore faut-il pouvoir se procurer les fameuses semences. Chacun tente de produire sa propre graine ; à cause du manque d'engrais et l'abâtardissement, les résultats sont souvent maigres. On partage les pommes de terre en trois ou quatre. Les séances de récoltes de doryphores deviennent une occupation quotidienne dès le mois de mai.

Quant au problème des vols, on tentera d'y remédier par la création des « Gardes-Messiers ».

Les jardins des Aires seront supprimés le 1<sup>er</sup> janvier 1947.

### **Les « Gardes-Récoltes » (Messiers).**

En avril 1943, réapparaît une loi du 5 avril 1884 autorisant la nomination de gardes-récoltes.

Il faut être français, avoir 25 ans révolus et moins de 65 ans, jouir de ses droits civils et politiques, faire partie des citoyens dont « le zèle, la probité et la fidélité au régime actuel sont notoirement connus ».

Ils doivent prêter serment (enregistrement 20F, frais 64F à la charge de la mairie) ; le port de leur insigne de fonction est obligatoire.

Les gardes-messiers ont droit au port d'une arme défensive (fusil de chasse).

« Habilités à dresser des procès-verbaux, ils sont chargés de rechercher dans le territoire dans lequel ils sont assermentés, les contraventions et arrêtés relatifs aux délits de cultures ».

Ils peuvent être suspendus par le maire, mais la suspension ne pourra durer plus d'un mois ; le préfet peut les révoquer.

Très vite ils deviendront des sortes d'agents de surveillance et seront chargés de rapporter tout ce qui semble suspect. Ils seront souvent associés aux gardes-champêtres.

Voici un extrait d'une note du maire en date du 30 avril 1943<sup>18</sup> :

« Service des gardes-champêtres.

Service de jour : liberté de surveillance pour les heures et les quartiers.

Service de nuit : une ronde la nuit avec un garde-messier.

Les gardes-messiers seront assermentés et armés ; ils assureront le service de surveillance des récoltes, jardins, propriétés privées et alerteront en outre immédiatement la gendarmerie pour tout ce qui pourrait être suspect (ballonnets incendiaires, parachutistes, incendies, etc...).

Ils auront le devoir d'arrêter toute personne circulant dans la campagne entre 23h et 5h du matin. Ils dresseront des procès-verbaux pour toute infraction et mettront en état d'arrestation toute personne inconnue n'ayant pas de pièces d'identité ou de laisser-passer ».

La liste des gardes-messiers figure dans nos archives et comporte bon nombre de miliciens.

« 19 mai 1943. Liste de propositions de gardes-messiers proposés par l'Alliance des familles nombreuses et Mr H.R. chef de la Milice. Suivent six noms. »

Le 10 février 1944 le chef de la police allemande de Sûreté estime que « le corps des gardes-messiers armés est considéré comme dissous à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1943 et

---

<sup>18</sup> Archives communales 3H11.

qu'ils doivent rendre leurs crosses à Nîmes. Les gardes-messiers seront effectivement dissous le 6 septembre 1944<sup>19</sup>.

### **Le rationnement.**

Fin 1940, les cartes de rationnement font leur apparition.

Il faut présenter sa carte afin d'obtenir les produits tels que : le pain, la viande (avec ou sans os), les matières grasses (fromage, beurre, huile, graisse végétale), le sucre, le lait (frais, condensé sucré ou non), les légumes frais, les légumes secs, le vin, le savon, l'alcool à brûler, les textiles, les chaussures, les pommes de terre, le chocolat, le poisson, le charbon.

Certains tickets spéciaux sont réservés pour les « régime » ou les travailleurs de force.

C'est une pagaille indescriptible, chacun cherchant à obtenir plus que ses droits, ne respectant pas les jours de distribution, les commerçants ne pouvant servir les clients car ils ne sont pas approvisionnés par les grossistes.

Le 20 janvier 1943 le stock de chocolat à Sommières, pour 23 épiceries est de : cacao 500g, poudre 5kg, tablettes 7,375kg. Le 27 du même mois la maison Guigue de Nîmes retourne les tickets de chocolat car elle n'a pas de marchandise.

Le 29 juin 1941<sup>20</sup> la Légion Française des Combattants propose « l'organisation d'un tour d'achat » sur le modèle de celui mis en place à Uzès, pour éviter :

---

<sup>19</sup> Archives municipales 5H8.

- du temps perdu,
- des mécontentements,
- l'exploitation de ces mécontentements par la propagande des ennemis du Maréchal (communistes, gaullistes, etc...),
- des refroidissements en hiver ou des coups de chaleur en été.

Il veut réaliser « l'équité dans la privation ».

En accord avec la mairie, le 23 juillet 1941, sept groupes sont composés d'après la première lettre du nom de famille et chacun de ces groupes a son jour défini pour se ravitailler.

Des cartes de priorité sont établies sur présentation d'un certificat médical attestant que la station debout est pénible. Le 3 février 1942 sont délivrées 66 cartes à des mères de famille, 14 à des femmes enceintes, 5 à des mères allaitant au sein, 5 à des mères décorées de la Famille Française.

D'ailleurs le 12 juin 1942, pour la fête des Mères, un supplément de légumes et de fruits est alloué aux titulaires de la médaille d'argent de la Famille Française : 2 familles à Sommières.

Il faut citer les suppléments pour « régimes alimentaires ». Voici leur répartition pour le mois de mai 1942 (6. 6. 1942) :

- |             |              |                 |
|-------------|--------------|-----------------|
| — Régime I  | 13 personnes | quelques jours, |
| — Régime II | 6 personnes  | plusieurs mois, |

---

<sup>20</sup> Archives communales 4H8.

- Régime III                    2 personnes                    2 mois,
- Suralimentation    72 personnes                plusieurs mois.

Certaines personnes avaient en outre droit au lait condensé sucré ou non ; la liste des ayants droit au 1 juillet 1942 comprend 58 enfants nés en 1941 ou 1942, 1 né en 1940.

Le lait frais provenait en grande partie de Lasalle ; les bidons arrivaient au train du Vigan. Le maire se plaint souvent que lorsqu'on le réceptionne en gare il a souvent tourné. Il en venait aussi quelque peu de Nîmes et en très faible quantité des quatre vaches broutant l'herbe de la commune.

Voici à titre d'exemple ce qu'ont touché les sommiérois comme viande pour les fêtes de Noël-Jour de l'An 1941-1942 :

- Semaine de Noël : 150g sans os + 50g de viande de cheval,
- Jour de l'An : 80g sans os.

Chaque année :

1 personne peut abattre	1 mouton ou	0 porc <sup>21</sup>
2 personnes pourront abattre	2 moutons ou	1 porc
3 personnes peuvent abattre	3 moutons ou	1 porc
4 personnes peuvent abattre	4 moutons ou	1 porc
5 personnes peuvent abattre	5 moutons ou	2 porcs
6 personnes peuvent abattre	6 moutons ou	2 porcs
7 personnes peuvent abattre	7 moutons ou	2 porcs
8 personnes peuvent abattre	8 moutons ou	3 porcs
	ou 4 moutons et	1 porc
9 personnes peuvent abattre	9 moutons ou	3 porcs
	ou 5 moutons et	1 porc
10 personnes peuvent abattre	0 moutons ou	3 porcs
	ou 6 moutons et	1 porc
11 personnes peuvent abattre	11 moutons ou	4 porcs
	ou 7 moutons et	1 porc
	ou 3 moutons et	2 porcs
12 personnes peuvent abattre	12 moutons ou	4 porcs
	ou 8 moutons et	1 porc
	ou 4 moutons et	2 porcs

Il est facile de comprendre l'intérêt nouveau que porte à l'agriculture une population inquiète de sa subsistance. En 1943 elle se répartit ainsi :

---

<sup>21</sup> Deux personnes ayant abattu un porc ne peuvent bénéficier d'un second abattage avant expiration d'un délai de 16 mois à partir du 1er abattage.

— Population totale	3 074 habitants,
— Hommes de plus de 18 ans	966,
— Femmes	1334,
— Enfants de 0 à 14 ans	515,
— Autres	259.

La répartition professionnelle est la suivante :

— Entreprises professionnelles	10,
— Entreprises agricoles	245,
— Commerces	54,
— Usines d'armement	0.

Outre le problème de la nourriture, celui du chauffage est très préoccupant.

En octobre 1939, les besoins pour le mois s'établissent ainsi :

— Écoles Publiques	5t d'antracite,
— Hospice	5t d'antracite,
	5t de briquettes,
— Population	30t d'antracite,
	10t de briquettes,
	125t de boulets.



Au mois de juin 1941 on délivre les cartes de charbon :

— 1-2-3 personnes	500 cartes	16 coupons	400kg par personne <sup>22</sup> ,
— 4-5 "	177 "	24 "	600kg "
— 6-7 "	40 "	32 "	800kg "
— 8-9 "	14 "	40 "	1000kg "
— 10-11 "	7 "	48 "	1200kg "
— + de 12 "	2 "	56 "	1400kg "

Les quatre hôtels, Christol, Richard, Loubier, le Buffet de la gare toucheront 5t d'antracite par an. L'Hospice qui a un besoin annuel minimum de 18t de briquettes et 20t d'antracite recevra pour l'hiver 1941-1942 16t de briquettes et 11t d'antracite. Les Écoles qui consommaient avant la guerre 45t de combustible, recevront en février 1942 17t dont 50% de pierres !!!.

Le coup de ciseaux sera cruel dès 1940. Attributions pour la ville au mois de mars :

— boulets	40t,
— briquettes	21t,
— anthracite	6t,
— houille	1t.

En raison de la pénurie de combustibles le chauffage est supprimé dans les hôtels et restaurants à compter du 1<sup>er</sup> mars 1941. Le service de l'eau chaude sera supprimé sauf le samedi.

---

<sup>22</sup> Archives communales 4H8.

À compter du 1er avril tous les chauffages centraux doivent être coupés dans les locaux administratifs, commerciaux, industriels ; ils seront remis en service le 10 novembre.

Les industriels bénéficient d'attributions spéciales, ainsi que les locaux professionnels attendant au foyer domestique.

En août 1941 on dénombre : 13 propriétaires, 16 pièces ; un poêle donne droit à 8 coupons « E » soit 100kg de charbon, deux poêles reçoivent 14 coupons soit 350kg.

Au mois d'octobre s'ajoutent 7 propriétaires qui déclarent 9 pièces donnant droit à 8 coupons « E ».

C'est à la date du 14 août 1941 qu'a été introduite la carte de charbon mais avec un régime spécial pour ceux qui utilisent le gaz. Sur un total de 895 foyers ils sont 240 abonnés le 14 du même mois ; on en comptera 262 en 1944.

Les abonnés au Sud Électrique utilisant un réchaud ou une cuisinière électrique sont 31 le 22 mai 1942 et 34 le 9 juillet 1947.

Le nombre des cartes de chauffage distribuées le 1<sup>er</sup> décembre 1942 se décompose de la façon suivante :

— nombre total de cartes chauffage et cuisine	977,
— foyers de 1 personne	135,
— foyers de 2-3 personnes	303,
— foyers de 4-7 personnes	205,
— foyers de 8 personnes et plus	12,

— autres attributaires 502.

Afin de réduire le nombre de coupons et d'économiser le papier, dès 1943, le coupon vaudra 75kg de charbon.

Certaines catégories recevront des attributions supplémentaires :

- foyers de militaires morts pour la France 25kg par mois plus 25kg par mois d'hiver,
- grands mutilés, même attribution,
- enfants de moins de un an, 150kg,
- accouchées, 100kg,
- blessés, 25kg pour moins de 8 jours ; 50kg pour plus de 8 jours.
- affections aiguës, 50kg.

Des distributions exceptionnelles sont effectuées en juillet 1944 :

1 personne	25kg	Ecoles	20t
2-3 personnes	50kg	Abattoir	1t,25
4-7 "	75kg	Dispensaire	0t,6
8-11 "	100kg	Mairie	1t,6
12 et +	125kg.		

À titre d'indication, voici quelques prix :

- 1943 : boulets 428 F/t briquettes 446 F/t anthracite 481 F/t
- 1947 (1.7) : boulets 2976 F/t briquettes 3182 F/t
- 1948 (15.9) : boulets 5983 F/t briquettes 6290 F/t

- 1948 (1.12) : boulets 7598 F/t    briquettes 8028 F/t <sup>23</sup>
- 1950 (22.3) : boulets 7829 F/t    briquettes 8098 F/t.

Pour calculer le pouvoir d'achat en francs d'aujourd'hui 1991 d'une somme exprimée en francs du passé, il suffit de multiplier la somme en francs de l'époque par le coefficient de la même année.

— 1939	coefficient 2,1271	100F valent	212,710 de 1991
— 1940	" 1,8063	" "	180,635 "
— 1941	" 1,5378	" "	153,784 "
— 1942	" 1,2787	" "	127,865 "
— 1943	" 1,0299	" "	102,986 "
— 1944	" 0,8430	" "	84,296 "
— 1945	" 0,5676	" "	56,7585 "

L'exemple du charbon nous montre dans quelles difficultés se débattaient, outre les ménages, les industries, les mairies, les restaurants, les hôpitaux. Les archives conservent un important courrier adressé par le maire au préfet pour lui réclamer du combustible. En mai 1941 Christol menace de fermeture ; en février 1942 les écoles sont mises en congé ; le 16 juillet 1942 l'hospice n'a plus de charbon pour la cuisine. Coutumier du fait, il sera dans la même situation le 21 novembre 1949.

---

<sup>23</sup> Archives communales 4H8.

Il fallait se faire inscrire chez un seul distributeur le plus près de son domicile, entre le 1 et le 20 septembre. Ils étaient quatre à Sommières :

Lambert Auguste,  
Liger Jean  
Galibert Louis,  
Coulet Louis.

Très souvent, malgré les tickets, ils ne pouvaient servir leurs clients car la mine d'Alès ou celle de Bessèges ne satisfaisaient leurs besoins<sup>24</sup>.

Pour conclure ce chapitre, voici quelques prix relevés dans les ouvrages de Henri Amouroux, « la Grande Histoire des Français sous l'Occupation »<sup>25</sup>

En mai 1938 le pain coûte 2,80F le kg, le bifteck 13,16F, le lapin 16F, les pommes de terre 1,22F, la morue 6,30F, le lait 1,65F le litre, les œufs 11,70F la douzaine.

Un employé de la ville de Paris, en fin de carrière gagne 11 500F par an, un postier (3 ans de service) 43,50F par jour, un instituteur débutant 11 500F par an.

---

<sup>24</sup> À titre indicatif voici le prix du charbon au 1 juillet 1993 :

boulets	2300F la tonne,
anthracite	3400F la tonne.

<sup>25</sup> Tome 1 p. 67, 68.

Tome 2 p. 184.

Tome 4 p. 485.

En 1940 les petits pois valent 4,50F le kg, les carottes 4,50F la botte, le lapin se paie 38F le kg, le bœuf 44F et le cheval 50F.

Cette même année, au mois d'octobre, un chauffeur touche un salaire de 1270F par mois, et un comptable 1400F.

Fin 1941, à Bordeaux, au marché « noir », une oie se paie 1800F ; le beurre qui valait 250F en février 1942, atteindra 350F en février 1943 et même 600F en 1944.

La pomme de terre, de 10F en 1942, passera de 18F à 30F en 1943, jusqu'à 50F et 60F en 1944.

Enfin le paquet de Gauloises d'un prix légal de 7,50F fera le bonheur d'un fumeur, mais à 50F l'unité.

À Villevieille, on récupérait dans les égouts de la coopérative oléicole, grâce à des barrages, les eaux grasses que l'on faisait bouillir pour recueillir l'huile ; on la transformait aussi en savon par adjonction de suif.

### **Les armes de chasse.**

Par sa circulaire 2192/PG du 13 décembre 1941 le préfet du Gard informe les maires que « toutes les armes devront être déposées en mairie munies d'une étiquette en carton fort et attachée à la gâchette et portant les indications suivantes : Nom et Prénom du détenteur, Adresse, Nature de l'arme, Calibre et Numéro s'il y a lieu ».

Les choses vont traîner en longueur jusqu'au 14 décembre 1942, date à laquelle toutes les armes devront être déposées (délai de rigueur).

Toutes les communes du canton font transporter les armes récupérées à la gendarmerie de Sommières ou de Calvisson pour la Vaunage et en adressent au maire de Sommières la liste en trois exemplaires ; il la transmettra au préfet pour le 26 décembre, dernier délai.

La loi n° 773 du 7 août 1942 punit de peine de mort la détention d'explosifs et les dépôts d'armes.

En juin 1943 les armes quittent la gendarmerie pour l'entrepôt Suchomel 52 rue Salomon Reinach à Nîmes dans le camion d'un transporteur nîmois : 1 124 fusils, 51 pistolets.

À elle seule, la famille F. dépose 12 fusils, 3 carabines, 4 pistolets, 1 carabine enfant, 198 cartouches, 2 chargeurs Winchester, 50 balles de carabine, 3 boîtes de balles, 1 boîte de capsules, 2 boîtes de poudre !!!

Et nous savons parfaitement que tout chasseur qui se respecte, a caché, qui dans un mazet, qui dans un poulailler, son meilleur fusil et des cartouches.

À la libération, nombreuses seront les déconvenues : canons piqués de rouille, cartouches humides et gonflées.

Le 15 septembre 1943 les armes démontées font leur retour à Sommières. Lucien Boutarin qui possède un camion car il est épicier, effectue le transport ainsi que pour le village de Fontanès. La facture s'élève à 1 200F dont 400F à charge de nos voisins. Le tarif allemand est de 84F l'heure.

La restitution des canons seuls, prévue le 18 septembre est reportée au 4 octobre 1943.

À compter du 15 février 1944 de nombreuses autorisations de port d'armes sont supprimées. Nous avons vu la liste des premiers bénéficiaires ; il ne reste plus que cinq personnes autorisées à circuler armées, cinq miliciens notoires.

Toutes les autres, dont le maire, le percepteur, les gardes champêtres doivent rendre leur arme.

Les crosses et les munitions ne seront restituées qu'en septembre ou octobre 1944.

Le 18 de ce mois, une note du préfet informe le maire que les personnes auxquelles les armes de chasse n'ont pas été restituées, peuvent prétendre, le cas échéant, à une indemnité. Douze dossiers sont déposés en mairie.



Le 15 mars 1945, suite aux recherches effectuées, le préfet répond que certaines armes ont été rendues à leur propriétaire, que les autres ont été remises au transporteur Cantier chargé du transport pour Sommières.

Un lot de 100 vieux fusils restant en mairie de Sommières est vendu le 3 mars 1947 par les domaines du Gard à Mr Bru, armurier à Agde. Mais ce dernier ne sera autorisé à enlever le lot que le 17 avril 1948.

En ce qui concerne les étrangers, leurs armes ont été mises en dépôt à la mairie dès le 23 mai 1940. Cela concernait 7 personnes.

Avant que toutes les armes ne soient confisquées, les chasseurs qui avaient des difficultés d'approvisionnement en plomb, douilles, poudre et amorces, réutilisaient de vieilles douilles, rechargeaient les amorces avec du phosphore récupéré dans les « pétards à bouchon » que l'on faisait macérer dans de l'alcool. On fabriquait la poudre avec du chlorate et de l'écorce de pin râpée ; quant aux suspensions, elles furent rapidement allégées de leur plomb remplacé par du sable.

Il n'était pas rare que le coup fasse blanc ou que la crosse explose.

Heureusement les lapins étaient nombreux à cette époque et les collets et les pièges, plus silencieux et aussi efficaces ont vite remplacé les armes.

### **Le mois d'août 1944.**

Le lundi 31 juillet dès sept heures, les Allemands se rassemblent dans la cour de l'école des filles : harangue des officiers, puis départ immédiat. À onze heures, il ne reste plus personne.

Ils iront vers Alès, Lézan, où des filles de Sommières leur écriront. Les lettres seront retrouvées à Pouzilhac d'où ils décamperont à la hâte.

Le Maquis va les harceler dans toute la région en s'attaquant à tout ce qui est vital pour eux : voies de communications, transmissions, lignes électriques.

Dans la nuit du 3 au 4 août, les lignes téléphoniques sont sectionnées à différents endroits et les fils enlevés sur plus de quatre kilomètres entre Caveirac et Sauve (ligne Nîmes-Le Vigan). Cinquante-sept poteaux sont sciés à la base à l'aide de « réssets ».

Le 5, c'est entre Quissac et le Mas des Gardies que les fils sont enlevés sur deux kilomètres et vingt-deux poteaux sciés<sup>26</sup>. Le câble allemand particulier de communication à grande distance est coupé en divers endroits entre Langlade et Congénies et les tronçons enlevés. Les communications sont interrompues pendant quinze jours.

C'est le dimanche 6 août que les « maquisards » font leur première apparition à Sommières. Cinq jeunes gens descendent

---

<sup>26</sup> Résistance et Maquis. R. Rascalon. p. 129.

d'une voiture, fusil ou mitraillette Sten à la main. Ils rassurent les consommateurs assis à la terrasse des cafés ; on les entoure, on leur offre à boire. Ils repartent en promettant de revenir bientôt.

Dans la nuit du 9, sur la ligne Nîmes-Le Vigan, le pont est détruit entre Junas et Congénies. Sur dénonciation, cinq personnes de l'équipe de ce village sont arrêtées le lendemain.

C'est ce même 9 août que le corps franc de Lasalle, obligé de s'éloigner de plus en plus de sa base pour s'approvisionner, effectue un coup de main à Sommières en fin de matinée<sup>27</sup>.

Afin d'éviter une arrivée inopinée des Allemands, le chef de groupe<sup>28</sup> décide de placer un fusil mitrailleur en position à l'embranchement des routes de Sommières à Salinelles et Boisseron entre la maison Robert et le garage Boissier.

Le reste de l'équipe se rend à un local, 3 place Jean Jaurès, où un commerçant de la rue du Pont a entreposé un stock de pantalons. Ils sont rapidement embarqués.

De là les hommes vont chez un autre commerçant de la Grand Rue reconnu comme milicien et lui font signer un

---

<sup>27</sup> Idem p. 117.

<sup>28</sup> Chef : Bérard René. Maquisards : Roubieu Jean (père Parachute), Roubieu Antoine (fils Parachute), Sordi Elio (Elio), Le Rouzic Georges, Bourguet René (Marseille), Bélissan André (Dédé), Bouissous Régis ainsi que quelques autres.

chèque de 1 000 000F, Crédit Lyonnais N° L 606 7202 RV, déposé à Nîmes le 23 août et encaissé un mois plus tard.

Vers le milieu de l'après-midi, au moment du départ, une camionnette chargée d'Allemands, venant de Salinelles et se dirigeant vers Montpellier, se présente au barrage. Les maquisards ouvrent le feu ; d'abord surpris, les Allemands sautent du véhicule, se ressaisissent et ripostent vivement. La fusillade dure une vingtaine de minutes.

Les maquisards décrochent ; ils n'ont qu'un seul blessé qui sera soigné par Camille et la Forêt. Il s'agit de Pierre Chanson qui rejoindra rapidement Lasalle.

Les adversaires comptent un mort, un blessé qui décédera peu après, et de nombreux autres blessés qui réussissent à s'enfuir vers Montpellier car le chauffeur est indemne.

Toute la ville est en émoi, lorsque vers 17h30 arrivent de vers Boisseron plusieurs camions chargés de soldats allemands. Ils se répandent rapidement dans le faubourg des Aires, fouillent les maisons, rassemblent les habitants du quartier et tous ceux qui ont la malchance de passer par là. Ils les parquent sur les Aires.

Chez le garagiste Boissier ils découvrent un drapeau tricolore et le brûlent sur le balcon.

Des soldats apportent plusieurs bidons d'essence qu'ils versent dans le garage Boissier et la maison Robert d'où, pensent-ils, on a tiré sur eux.

La grand-mère du jeune Gaston Robert âgé de sept ans essaie de récupérer ses tickets de rationnement ; elle est bousculée et s'étale dans l'escalier tandis que le garçonnet donne des coups de pieds dans les bottes de l'Allemand qui déclenche l'incendie.

Les flammes embrasent les deux immeubles.

Les habitants du quartier parqués sous la menace de quatre fusils mitrailleurs croient leur dernière heure venue et contemplent, impuissants, l'incendie. De loin on croirait que tout le faubourg brûle.

Heureusement, Mr Bermond, un otage, parle parfaitement la langue allemande ; il peut s'entretenir avec l'officier qui commande la troupe. Après une longue discussion, ce dernier fait relâcher les prisonniers et autorise que l'on essaie d'éteindre l'incendie.

Les soldats décident alors de repartir, mais ils emmènent avec eux des otages : Pierre Trabaud, Aimé Perrier, André Boissier le garagiste, Marceau Pons, Edmond Stotz le secrétaire de mairie et Bermond.

Conduites à Montpellier ces personnes retrouveront leur liberté trois jours plus tard<sup>29</sup>.

---

<sup>29</sup> Contrairement à ce qu'a écrit A. Vielzeuf dans son livre « Les Bandits », Georges Devic, Louis Goujon, Henri Hiacynthe n'ont pas été arrêtés par les militaires qui retournaient à Montpellier.

Cela s'est passé le surlendemain. Devic et Goujon revenaient de Sommières ; ils aperçoivent des Allemands allant à leur rencontre. Ils

Les sinistrés, démunis de tout, sont hébergés chez des parents ou des amis. La famille Robert s'établit dans un mazet quartier Massanas, puis chez des cousins quai Griolet.

Le 11 août, c'est le pont sur la départementale 12 (ligne Sommières-Boisseron) qui est détruit.

Les Alliés de la 1<sup>ère</sup> armée de De Lattre de Tassigny débarquent le 15 à Cavalaire et St Tropez. Avec l'aide des FFI ils pénètrent dans Toulon dont la garnison se rend, laissant 17 000 prisonniers.

La route vers le nord est maintenant ouverte.

Dans le sommiérois les sabotages continuent : le 16, entre Mus et Aigues-Vives, sur la ligne Nîmes-Montpellier, la voie saute sur cinquante mètres.

Le pont réparé entre Junas et Congénies est à nouveau détruit le 18.

C'est le lendemain samedi que l'aviation alliée bombarde en gare de Sommières un train de ravitaillement allemand. Il n'est que partiellement touché. « Il y avait de l'huile dans des tonneaux ; ça coulait de partout. Les gens se précipitaient pour récupérer cette huile ». G.I.

---

s'enfuient à toutes jambes dans les vignes. On leur tire dessus et ils sont pris. Hiacynthe qui travaillait dans les parages est lui aussi capturé.

Le trio est conduit à Montpellier caserne de l'Aube où il est retenu quinze jours.

Les boisseronais en seront quittes pour une belle peur.

Deux citernes d'alcool pur sont intactes ; elles feront le bonheur des gens du Maquis (Fauvette, Camille, Martin) ; grâce à un bricolage des carburateurs, ce carburant sera utilisé pour faire rouler voitures et camionnettes.

Le repli général des troupes allemandes vers la vallée du Rhône et Lyon commence, afin d'éviter la tenaille des opérations « Overlord » et « Anvil ».

Le 22 août, Rascalon ordonne au groupe de résistants sommiérois de prendre en main la responsabilité du ravitaillement et de la protection de la ville. Ce groupe qui s'est enrichi de nouveaux arrivants, va bientôt se trouver confronté à une importante colonne ennemie.

Le veille, Fitz, chef de l'Office de Placement Allemand de Nîmes, a pris la fuite déguisé en Ecossais, en compagnie de sa femme. Camille est à sa poursuite, ce qui le conduit jusqu'aux abords du lieu-dit « le Moulin de Villevieille » habité par G. et sa famille. Là il aperçoit dans la petite île qui se trouve au milieu de Vidourle, le dit G. qui explique à Fitz le chemin à suivre pour regagner Montpellier. Camille met en joue les deux hommes en criant « haut les mains ». Ces derniers se jettent à terre derrière un buisson ; G. hurle comme un perdu, tandis que Fitz s'enfuit n'hésitant pas à abandonner sa femme malgré les appels déchirants de celle-ci.

Enfermée dans une chambre de l'hôtel du Nord sous la garde de Joseph Marco, elle sera employée à la corvée de pommes de terre avant d'être reconduite à la prison de Nîmes<sup>30</sup>.

---

<sup>30</sup> Manuscrit Fauvette.

Fitz atteindra Montpellier où il s'engage comme simple soldat dans un bataillon de volontaires étrangers. Découvert il est transféré lui aussi à Nîmes à la Sécurité Militaire<sup>31</sup>.

### **Derniers jours de combats.**

Les troupes allemandes, 189ème, 198ème, 716ème Divisions évacuent l'Aude, l'Hérault puis le Gard ; elles quittent Sète le 20 août à l'aube, Montpellier le lendemain matin. Elles atteindront Lyon le 26 après avoir été durement accrochées dans l'Ardèche.

Le 4ème CA formé essentiellement de la Luftwaffe, venant de Toulouse, gagnera aussi la vallée du Rhône par la RN 113.

Les troupes d'une grande partie du Sud-Ouest, motorisées, blindées, puissamment armées traversent notre département les 20 et 21. Des colonnes lentes, formées surtout de fantassins utilisant de nombreux véhicules hippomobiles, sont décimées dans l'Hérault, le Gard, l'Ardèche.

Un convoi d'un millier d'hommes environ traverse Sommières ; des soldats pillent une ou deux maisons, mais personne n'est molesté<sup>32</sup>.

Le jeudi 24 août, dans l'après-midi, des troupes allemandes venant de l'Aude sont signalées ; elles arrivent par

---

<sup>31</sup> Au carrefour de la trahison. Jean Lacipieras. p. 117.

<sup>32</sup> « Les Bandits » A. Vielzeuf  
Manuscrit Fauvette



St Martin de Londres et les villages de l'ouest de Sommières. Leur effectif est estimé à 4 000 hommes environ.

Fauvette au volant de la Traction Avant 158 FN 5 du capitaine en retraite Lombard de Villevieille, part en reconnaissance. Arrivé à la hauteur du cimetière, il aperçoit un side-car ennemi venant à sa rencontre ; Fauvette vire immédiatement vers l'usine du Sud Électrique et de là observe ce qui se passe.

Le side-car va jusqu'au carrefour du Pont ; ses occupants rassurés, il s'en retourne avertir le gros de la colonne que le passage est libre.

Fauvette fonce en ville pour prendre toutes les dispositions afin d'éviter les incidents. Il fait retirer du pont la sentinelle du poste de contrôle qui garde une barrière semblable à celle d'un passage à niveau, établie là par les Allemands lors de l'occupation de Sommières. C'est à grand peine qu'il oblige Mr Trumel, directeur de l'usine à gaz, à quitter rapidement les lieux.

La population est expressément invitée soit à se barricader chez elle, soit à s'enfuir en direction de Villevieille et des mazets.

Malgré les consignes, quelques inconscients, armés de fusils et de revolvers, se postent soit sous l'horloge, soit au faubourg des Aires.

Vers 17h30, les premiers éléments ennemis font leur apparition ; certains sont en civil. Au nombre d'une trentaine,

montés sur des bicyclettes, sur leurs gardes, ils traversent la ville sans encombre et se dirigent vers Souvignargues.

On les laisse passer.

Les hommes de l'Aigoual-Cévennes qui faisaient mouvement sur Nîmes par la RN 99, sont informés, au carrefour de la Nouvelle, de la présence des Allemands près de Sommières. Une rencontre a lieu entre Fauvette, les commandants de Zutter<sup>33</sup> et Gomez<sup>34</sup> qui décident que la procédure d'accrochage de la colonne s'effectuera au bois de Piquet, près du château de Pondres<sup>35</sup>.

Un attardé du groupe se présente seul sur le pont ; les sommiérois armés le font prisonnier et le conduisent à la mairie.

Sur ces entrefaites, un nouvel arrivant est signalé : on veut aussi l'arrêter ; il se défend, tire en l'air et donne l'alarme au gros de la troupe qui suit.

---

<sup>33</sup> De Zutter : alias Pol commandant la formation avancée. Capitaine de l'armée belge camouflé dans les Cévennes, il rallie un groupe de la Soureilhade et sous la direction de Jacques Poujol cantonne milieu juin 1944 sur le causse du Luc pour attendre un parachutage qui ne sera jamais effectué.

À partir du 12 juillet il rejoindra Aigoual-Cévennes. Il sera le chef du secteur A de défense du camp de l'Espérou.

Réf : « Résistance et maquis ». R. Rascalon p. 96.

« Le Maquis d'Ardailès ». Collectif, p. 104.

De Zutter. Document déposé en mairie le 28 août 1964.

<sup>34</sup> Gomez : commandant d'artillerie.

<sup>35</sup> Jocelin Péroud le propriétaire, craignant d'être arrêté par les miliciens, s'est caché à Montaigu le Blin, Allier.

Bien qu'en retraite, elle est très bien armée et la discipline règne toujours. La bagarre éclate. Les sommiérois se hâtent de décamper.

Pensant que Sommières est un point de résistance, les Allemands s'organisent : à partir du Faubourg ils se divisent en trois groupes.

Le premier attaque de front en franchissant le pont. Le deuxième déborde la ville en traversant Vidourle aux passes de la Grave. Le troisième emprunte les passes de Garanel.

Des mortiers sont mis en batterie place des Aires et ouvrent le feu sur la ville.

Le groupe des passes de Garanel atteint rapidement le sommet de la Coustourelle. Il tire lui aussi sur la ville ; les obus de mortier pleuvent mettant le feu aux herbes sèches et aux buissons. Les armes crépitent dans tous les coins de la ville : on ne sait plus qui tire sur qui.

Dans l'affolement général, les Allemands s'aperçoivent qu'ils se mitraillent les uns les autres.

Un officier, depuis la place du Bourguet, aura beaucoup de peine à stopper les tirs.

Au cours de la bataille, Félix Roudil armé d'un pistolet 6,35 mm est littéralement coupé en deux par une rafale d'arme automatique près du monument aux Morts.

Joseph Marco est abattu au bas du pont, ainsi que Marcel Galibert qui sortait de chez lui, route de Montpellier pour voir ce qui se passait.

Ces trois morts seront complètement inutiles.

Pendant ce temps, répandus en ville, les soldats frappent aux portes, fouillent des maisons, prennent des otages, quatre-vingts environ, essentiellement des hommes qui sont rassemblés près de la cave coopérative de Villevieille. Les officiers se concertent.

Une partie importante de la colonne qui stationnait près du cimetière et des Aires se joint aux hommes qui ont opéré en ville. Au passage ils prennent eux aussi des otages et incendient la maison de Mr Naudy (qui habitait avec sa famille une aile de la maison Crouzet) route de Saussines.

Voici le témoignage de V. Naudy qui a vécu ces moments pénibles :

« Quand Mr Benoît (Fauvette) a dit qu'il ne fallait absolument rien faire dans Sommières, j'étais à ce moment-là sur le pont. Je suis vite rentré chez nous.

Les Allemands ont commencé à arriver et ont installé au croisement de la route de Saussines et du chemin de la Royalette un mortier qui tirait sur la ville.

Ils sont entrés dans la maison, ont fait sortir notre chèvre et ils ont commencé à mettre le feu, ce qui était facile car nous avions des fagots et le plancher était tout en bois ; le feu a pris rapidement. Nous étions cachés dans la cave et nous avons dû l'évacuer rapidement.

Les Allemands ont mis le feu chez nous car ils avaient un des leurs, mort devant notre porte. C'était environ 17h, 17h30, il faisait du vent du nord ; ils n'étaient pas gênés par la fumée.

Ils nous ont pris, nous ont séparés des femmes et nous ont obligés à marcher devant eux comme bouclier : il y avait mon frère Jean, mon frère André, MM Paut, Raoul Dorte, Lauret, Louis Galibert, le jeune Causse. Au bas du pont nous avons vu Marcel Galibert qui était mort, il était allongé au milieu du croisement.

Quand nous sommes passés sur le pont, les Allemands qui étaient sur les passes nous ont mis en joue avec leurs fusils ; un de leurs soldats leur a fait signe de ne pas tirer.

Ils nous ont alignés devant la porte de la mairie, un fusil mitrailleur posté en face sur le trottoir ; nous étions complètement entourés d'Allemands. Nous étions une douzaine, je me trouvais au milieu.

Ils avaient aussi pris le docteur Paulet qui venait de faire une visite, et comme il était toujours habillé de kaki, ils avaient crû qu'il était le chef du maquis. Il y avait aussi Barin le pharmacien ; quand il nous avait vus alignés, il était descendu de chez lui pour parlementer. Ils l'avaient aligné lui aussi.

Les Allemands voulaient voir le maire. Boutaren est parti avec un drapeau blanc pour aller le chercher (Mr Aumeras faisait alors fonction) mais nous ne l'avons plus revu.

Ensuite Mr Galibert est parti avec le drapeau blanc, nous ne l'avons plus revu lui aussi. Alors ils m'ont pris, mais les choses ne se sont pas passées de la même façon : je suis parti avec deux gars et la mitrailleuse dans le dos. Nous avons descendu tous les quais, le capitaine allemand et un jeune soldat. Nous avons pris la rue Neuve (gal Bruyère) jusqu'à la place du Bourguet, car le maire habitait là.

Il y avait des fils électriques partout dans la rue et l'Allemand me poussait pour me les faire éviter.

Le maire, comme beaucoup de sommiérois, était parti à Villevieille ; je l'ai expliqué au capitaine qui parlait parfaitement le français. Ce qu'il voulait c'était des camions et de l'essence pour pouvoir continuer la route.

Je suis revenu au pont l'expliquer aux autres. Mr Lauret qui était camionneur, a informé l'officier allemand qu'il n'avait plus de camions, mais un peu d'essence qu'il avait cachée à cause du maquis(!). Il disposait de cinquante litres environ qui nous ont sauvé la vie.

Ils nous ont pris deux par deux, toujours la mitrailleuse dans le dos et nous avons retraversé le pont. Nous sommes allés chez Lauret chercher l'essence. Ils nous ont fait rentrer chez Galibert<sup>36</sup> nous obligeant à distribuer des bières et des limonades aux soldats de la colonne qui s'était remise en route. Ils nous lançaient les bouteilles vides.

Avant de démarrer ils ont enfermé mon frère André, Raoul Dorte, Lauret et Causse dans la maison Paut et ils y ont mis le feu.

Comme c'est une maison qui a des grilles à toutes les fenêtres, il leur était impossible d'en sortir. Quand le feu a commencé à gagner, ils sont montés au pailleur où ils ont trouvé une corde ; Lauret qui était jeune et sportif s'est fait faire la courte échelle, il a attaché la corde à une poutre, a soulevé des tuiles et par le toit ils ont pu s'échapper vers le terrain de football.

La nuit était tombée, avec mon frère Jean nous avons jugé que c'était le moment de filer. Nous avons sauté le mur

---

<sup>36</sup> Ordre des maisons en venant de la ville : Naudy-Crouzet, Galibert (limonadier), Lauret, Paut.

vers la Royalette, rampé jusqu'au tennis et nous sommes cachés dans un demi-muids auquel il manquait le fond.

Nous avons entendu des voix qui parlaient français : c'étaient mon frère, Lauret, Dorte et Causse.

Nous avons sauté chez Crouzet ; la maison brûlait toujours ; à l'aide d'une échelle posée sur une table, nous avons grimpé jusqu'à une chambre. Les autres nous ont fait passer un tuyau et avons arrosé les murs comme nous avons pu. Tout était calciné ; nous avons essayé de sauver ce que nous pouvions.

L'échelle par laquelle Lauret descendait, un sommier sur le dos s'est cassée ; il s'est retrouvé à terre.

Pour redescendre nous avons attaché le tuyau à un lit et nous nous sommes laissés glisser.

Avec ma mère nous nous étions donné rendez-vous au mazet de Trochessec du côté de Massanas où nous nous sommes rendus par la Royalette et les bois de Gajan. Chaque lapin qui détalait nous donnait une sacrée frousse.

Vers minuit nous sommes arrivés au mazet que louait alors Martinez. Nous avons froid et nous pensions qu'un peu de feu nous ferait du bien. Mais comme la colonne circulait toujours sur la route proche de là, nous avons renoncé et bien nous en a pris car Martinez avait caché dans le tuyau du poêle son fusil et toutes ses cartouches !!!

Vers neuf heures nous sommes rentrés à Sommières ; tout le monde nous cherchait ; il n'y avait plus d'Allemands.

Une petite anecdote : quand nous étions cachés dans la cave, nous avions près de nous deux cochons dans une cave voisine. Le bruit du mortier les a fait grogner : les Allemands leur ont lancé une grenade qui a explosé entre deux murs. Ils n'ont pas été tués ; par contre le lendemain ils l'ont fait pour les manger ».

Revenons en arrière : vers 21 heures, la troupe se scinde en deux et se remet en marche. Un groupe par la D 22 continue vers Souvignargues et Uzès ; l'autre, poussant devant lui les otages de la cave coopérative, emprunte la RN 110 direction Crespian et Alès.

Arrivés au passage à niveau n° 35, à 1,5 km de la ville, comme rien ne se produit, les otages sont renvoyés.

Heureusement pour eux car un groupe du maquis est caché dans le bois 200 m plus loin.

En fait, il y a trois groupes de FFI de Rascalon répartis dans les bois de Pondres ; le quartier général est au château, de Zutter a investi le bureau de Mr Pécoud.

Négligeant l'avis de Fauvette, le groupe du bois de Piquet n'est armé que d'une mitrailleuse. Dès que les Allemands approchent, il ouvre le feu ; les soldats surpris ripostent vivement. Les maquisards, trop peu nombreux, soixante-dix environ, trop peu armés aussi, s'évanouissent dans les bois, le lit du ruisseau Aygalade, le vieux village de Pondres.

Toute la nuit, l'ennemi assez désespéré, ignorant des forces en face de lui, va rester sur le qui-vive, tirant au moindre bruit.

Malgré tout la colonne poursuit lentement sa retraite, tandis qu'au loin, dans la nuit, les herbes de la Coustourelle finissent de brûler.



Au matin, les maquisards, auxquels se sont joints les résistants sommiérois et quelques ouvriers « de la onzième heure », reprennent position le long de la route : des Allemands retardataires qui circulent encore, sont sommés de se rendre : la plupart obéissent et sont conduits au château ; les autres sont abattus.

Des avions Alliés patrouillent dans le ciel ; l'un d'eux, un Anglais, apportera son aide en piquant et mitraillant la route.

D'autres accrochages se produisent tout le jour dans le secteur. C'est en se rendant, armé d'un fusil, chez son patron à Souvignargues, que Paulet Aimé cultivateur célibataire, est abattu quartier Ricardelle. Le corps, en pleine décomposition, sera découvert plus tard.

Ce même vendredi 25 août, une nouvelle colonne est annoncée à l'entrée de Sommières ; forte d'un millier d'hommes environ, elle arrive par la route de Saussines, se dirige vers Salinelles où elle établit son cantonnement.

Les soldats investissent le village à la recherche de remises, de caves où ils cachent leurs véhicules ; en peu de temps il n'y a plus aucun matériel visible dans les rues.

L'officier qui commande avertit la population qu'aucun mal ne lui sera fait si elle reste chez elle ; par contre, il compte parmi ses soldats un groupe de Mongols dont il n'est plus maître. Il ne faut surtout pas que les femmes se montrent.

L'une d'elles, poursuivie par quelques-uns de ces soldats, passera une partie de la nuit cachée dans un placard.

La colonne est fortement armée : en tête et en queue une batterie anti-aérienne de quatre tubes, des fusils, des mitrailleuses, des bidons d'essence. Elle possède des vivres en nombre important : pain, chocolat, café, sardines, cigarettes.

La nuit s'écoule tranquillement, la population n'est pas inquiétée.

Le 26 au matin, de Zutter qui ne s'éloigne guère de son PC, expédie en mission Fauvette et Charly<sup>37</sup> afin qu'ils évaluent les forces stationnées à Salinelles.

Ils revêtent des habits civils et au moyen de la 11 CV, ils se dirigent vers le village ; au bas de la côte ils essuient le feu d'une mitrailleuse placée en avant-poste. La voiture bifurque rapidement, traverse Vidourle et se met à l'abri derrière la gare. C'est à pied qu'ils poursuivent leur mission.

Dans les taillis, Charly surprend un sous-officier allemand qui affirme que ses compagnons veulent se rendre ; il peut même amener deux officiers avec qui discuter. On le laisse aller.

---

<sup>37</sup> Charles Brun dit Charly travaillait à la mine de terre de Salinelles. C'est lui qui accompagnait Fauvette dans ses déplacements avec la Traction Avant ; il portait l'arme dont ils disposaient.

Le dimanche 27 août, Charly est envoyé en mission à Aigremont (30), en compagnie d'un gendarme, afin de repérer un dépôt d'essence. Les deux hommes se séparent.

Charly ne revenant pas, le gendarme la Bohême rentre seul à Sommières. On apprendra plus tard que Charly, pris par les Allemands aurait tenté de fuir et aurait alors été abattu.

Peu de temps après il se présente effectivement accompagné de deux officiers ; le trio est conduit illico à Pondres (en passant par Sommières) auprès de de Zutter qui pose ses conditions.

- La colonne restera stationnaire entre Salinelles et Lecques.
- Tout matériel doit être livré intact.
- Le ravitaillement allemand sera employé pour les prisonniers.
- Les insignes de régiment seront enlevés.
- Les gradés garderont les insignes distinctifs de leur grade.
- Tous les prisonniers seront considérés comme prisonniers de guerre, sauf les criminels.
- La troupe restera momentanément sous le commandement des officiers qui seront responsables de l'ordre et de la discipline.
- Toute infraction sera punie par les armes.

L'effectif est bien d'environ mille hommes.

De Zutter craignant que les Allemands se rendent compte de son maigre effectif, réclame d'urgence des renforts à Colas<sup>38</sup> et Bouvreuil<sup>39</sup>. Fauvette et Charly raccompagnent les officiers au château de Salinelles après les avoir menacés d'une intervention de l'aviation Alliée.

Les Allemands discutent une bonne vingtaine de minutes ; nos deux sommiérois n'en mènent pas large. Une

---

<sup>38</sup> Colas : colonel d'aviation Matignon, commandant militaire du maquis Aigoual-Cévennes .

<sup>39</sup> Bouvreuil : commandant d'infanterie coloniale Barrioux ; sera tué le lendemain au quartier du Pont à Quissac.

réponse leur sera donnée à 16 heures au pied de la colline de Montredon, au lieu-dit Coulès. Ils s'en retournent à Pondres.

À 15h30, de Zutter, Fauvette, Charly sont déjà au point de rendez-vous ; les minutes s'écoulent, personne ne se présente. De Zutter donne l'ordre à ses deux compagnons d'aller prendre la réponse au QG allemand de Salinelles où ils se dirigent munis d'un drapeau blanc.

Aux avant-postes, un soldat se joint à eux et les conduit devant l'officier commandant la colonne qui longuement les interroge par l'intermédiaire d'un interprète alors qu'il comprend parfaitement le français.

Les officiers se concertent en allemand, puis sur un ordre, les deux maquisards sont reconduits par un soldat jusqu'à leur voiture. Celui-ci prend place dans le véhicule qui démarre en direction de Sommières.

Il les fait stopper au niveau du chemin qui conduit à la gare : « Vous direz à votre officier que nous ne pouvons pas nous rendre ». Puis il profite de l'opportunité pour désertier et disparaît dans la nature.

C'est la réponse qui est rapportée à de Zutter. Accompagné de ses deux hommes, il se rend à la gare de Sommières pour téléphoner au major Sharp<sup>40</sup> qui doit alerter l'aviation Alliée.

---

<sup>40</sup> Major Sharp : major anglais parachuté en Cévennes le 25 juillet 1944 avec son radio Johnny ; il faisait partie de la Commission Militaire Interalliée.

Il est convenu qu'un feu sera allumé sur les aires devant le château de Villevieille ; il servira de point de repère à l'aviation anglaise. Fauvette envoie Mr Labie enflammer branches et fagots qui ont été rassemblés. Les avions qui tournent dans le ciel repèrent vite la fumée ; alors un étrange ballet commence ; il durera une demi-heure environ.

Les cinq avions appartiennent aux transports britanniques HMS

« Stackers » et « Hunter » ancrés au large des Saintes Maries de la Mer en compagnie des transports américains « Tulagi » et « Kassan-Bey ». Ce sont des « Seafires » des escadrilles 807 et 809 dont nous connaissons le nom de quatre pilotes :

Lieutenant Commandant l'escadrille Res,  
Sub Lieutenant Fay,  
Sub Lieutenant Moriss  
Williand.

La route entre Salinelles et Lecques est prise en enfilade par le tir des avions qui attaquent en piqué ; les Allemands s'enfuient dans les bois de pins et la campagne environnante.

Lorsque le feu cesse, des voitures et des camions brûlent, des bidons d'essence explosent, des chevaux sont morts. Les soldats décident alors de se rendre, huit cent vingt-cinq au total, dont certains seront repris le lendemain et les jours suivants.

Venant de Castelnaudary avec les Allemands, trois femmes sont prises, une alsacienne et deux italiennes. Il ne leur

sera fait aucun mal. Conduites à la gare de Sommières par Fauvette, elles sont dirigées vers Nîmes escortées par Martin.

Voici deux témoignages de salinellois qui ont vécu les événements que nous venons de rapporter :

« J'habitais au moulin (à mi-chemin entre Salinelles et Lecques) et je savais qu'il y avait les Allemands au village ; je suis monté à la place rejoindre les collègues Lauze et Malassagnes. Nous assistions à l'organisation du départ du convoi.

Malassagnes qui tournait par là est revenu avec une caisse à moitié pleine de cigarettes américaines que les Allemands lui avaient données. Huit jours plus tard le Maquis les lui a confisquées !

La colonne a commencé à s'ébranler lentement car il y avait des chevaux ; c'est à ce moment-là que nous avons entendu les avions. Il n'y avait plus un soldat dans le village.

D'ailleurs ils n'avaient pas été agressifs ; il y avait même des Autrichiens qui écoutaient la radio anglaise et qui ont dit qu'il leur tardait que cette guerre finisse car ils en avaient assez.

Les avions sont arrivés du côté de Sommières ; une fois au-dessus de l'église, ils ont commencé à piquer en direction de Lecques ; ils formaient comme une sorte de huit.

Cent mètres avant le cimetière il y avait une DCA, c'est ce qu'ils visaient. Il y a encore des impacts de balles sur le mur.

Il a dû y avoir deux ou trois Allemands de tués ; les autres voulaient se rendre à des militaires.

Vers le pont de Quiquillan une bombe avait creusé un cratère dans une vigne ; on y a jeté des chevaux morts.

J'ai aussi vu un Mongol tué ; il avait plusieurs montres qu'il avait dû voler.

Quand la mitraille a été finie, je suis retourné au moulin ; les Allemands se rendaient, jetaient tout : sous le

tilleul il y avait des casques, des fusils. Ils s'étaient cachés dans l'écurie ; nous y avons trouvé des balles, des grenades, des fusils que nous avons balancés à Vidourle.

Tous les jours les prisonniers montaient de Sommières pour tout nettoyer et creuser des tranchées ; avec la chaleur ça sentait fort ». F. B.

« Les Allemands sont arrivés à Salinelles dans la nuit et ont commencé à taper à toutes les portes. Ils sont allés chez l'habitant surtout chez ceux qui avaient des remises ; ils ont enfermé tout leur matériel.

Le lendemain matin, vers huit heures, avec mon mari nous décidons de partir à Junas ; nous avons un vélo à deux. Des Allemands nous ont fait retourner : personne ne devait sortir du village. Nous nous dirigeons vers la place, mais soit à cause de l'émotion ou de la fatigue, j'étais enceinte, je m'évanouis.

On me couche au premier étage chez mes cousins. Riquet descend pour aller me chercher quelque chose à la maison lorsque, au pied de l'escalier, un Allemand l'attrape par le bras et lui flanque dans les mains une boîte de sardines et un paquet de café « pour la dame qui est malade ». Il y avait aussi des braves gens parmi eux.

Avec mon mari nous retournons à la maison. Tout d'un coup, vers quatre ou cinq heures, le portail d'en face s'ouvre, on sort un camion et petit à petit, la colonne se forme.

Et puis les avions ont été là ; on ne les avait pas entendus arriver. Riquet qui avait fait son service dans l'armée de l'air comme mitrailleur, était fou de joie...

Ça a duré une demi-heure, les gens sont sortis et tout d'un coup nous avons vu arriver de la route de Lecques un groupe, ils étaient vraiment sales ; un officier qui tenait un bout de

chiffon a demandé, dans un excellent français, s'il pouvait s'adresser à un officier. Et puis le Maquis est arrivé.

Nous avons eu une belle peur parce que la veille, un Allemand qui passait à moto a été tué par un maquisard qui devait être caché par là ; les gens se sont précipités et on l'a transporté à la mairie. La population craignait que les autres le trouvent et incendient le village. Il sera enterré plus tard au cimetière.

Les soldats Allemands étaient terrorisés, ils cherchaient à s'enfuir et se sont conduits normalement ». A.L.

Le nombre des tués est assez imprécis et va de trois à vingt, enterrés à Salinelles ou Lecques.

Beaucoup des chevaux sont abattus, de nombreux véhicules incendiés, mais surtout, des munitions sont récupérées en grand nombre ainsi que de la nourriture et des cigarettes. La DCA n'a tiré qu'une seule fois ; les servants ont été tués sur place.

Les blessés, une cinquantaine environ, sont soignés à l'Hospice ou au Pensionnat Maintenon.

Les prisonniers sont conduits à Sommières et réunis dans les Écoles de Garçons et la salle de cinéma. Ils sont méticuleusement fouillés, car certains ont conservé des armes cachées sur eux.

Beaucoup ont mangé des raisins verts et souffrent de dysenterie. Ils posent un grave problème de nourriture aux gens du Maquis. C'est la raison pour laquelle, après avoir dégagé la



route Salinelles-Lecques, on les achemine à pied, le 30 août, jusqu'à Montpellier.

À Castries, le Duc, leur fera servir à boire et à manger, ainsi qu'à leur escorte.

Plusieurs officiers avaient déjà été conduits au chef-lieu du département pour y être interrogés.

Pendant ces quelques jours, l'ambiance en ville est indescriptible : on s'attroupe, on circule, on commente, les résistants de la dernière heure sont nombreux, on pavoise. Drapeaux français, américain, faucille et marteau, oriflammes de toutes sortes décorent fenêtres et balcons.

Le 28 août, un petit commando d'éléments du général Brosset fait son apparition et se rend à la mairie. On entoure les soldats, on les fête, on les embrasse ; c'est du délire.

Sommières est libérée.

Le mardi 29 août, c'est le grand défilé en ville.

L'émotion passée, il va falloir régler les comptes.

## Le bilan

Si nous comparons Sommières à des villes de même importance, nous devons admettre qu'elle a traversé la guerre à relativement moindre mal.

L'inconscience de certains leur a coûté la vie ; celle de certains autres a failli faire brûler tout le bourg et fusiller des otages.

Les morts :

- Navarro Antoine, né le 25 août 1926 à Saussines ; tué dans les bois de Garrigues le 16 juillet 1943 à la suite de tirs d'entraînement effectués par les Allemands.
- Famille Pin-Hatchewel, 26 juillet 1944 (?). St Hilaire de Brethmas.
- Martinez Joseph, né le 26 avril 1912 ; interné à St Sulpice la Pointe, fait partie du Maquis FTP de Lacaune où il est abattu au combat le 3 août 1944.
- Paul Georges né le 26 novembre 1904 ; décédé à Linz le 24 mars 1945.
- Roudil Félix né le 3 avril à Altier (48) ; tué aux passes de la Grave le 24 août 1944.
- Marco Joseph né le 18 février 1910 à Marseillan (34) ; tué au Pont le 24 août 1944.
- Galibert Marcel ; tué devant chez lui au Pont le 24 août 1944.
- Paulet Aimé né à Junas le 7 décembre 1912 ; tué quartier Ricardelle à Souvignargues le 23 août 1944.
- Alcais Elian parti au STO le 15 avril 1943 ; tué par une bombe à Zweibrüchen en Sarre le 7 janvier 1945 alors qu'il était descendu dans un abri, une cave à bière.

Sur proposition des FFI, le 11 août 1945, le Conseil Municipal accepte la pose de plaques.

Au Faubourg du Pont :

Ici à ce carrefour  
le 24 août 1944 sont tombés :  
Marco Joseph FFI 34 ans  
en combattant face à l'ennemi.  
Galibert Marcel  
lâchement assassiné.

Place du monument aux Morts :

Ici à cette place  
le 24 août 1944 est tombé  
en combattant face à l'ennemi  
Roudil Félix âgé de 58 ans.

Les dégâts matériels :

- Quatre maisons ont brûlé ; des secours d'urgence sont organisés par la population, la mairie, la préfecture. Les indemnités versées par l'État mettront de nombreuses années avant d'être définitivement réglées.
- De nombreux dégâts ont été causés aux immeubles par les troupes d'occupation. En 1950 certaines indemnités ne sont toujours pas payées.

Que sont devenus ceux et celles qui ont fait le mauvais choix ?

Nous les classerons en quatre catégories :

- Les intellectuels qui se sont lancés dans la collaboration.
- Les opportunistes et affairistes.
- Les pauvres types.
- Les inconscientes.

Le président de la Légion de Sommières reconnaîtra tardivement qu'il s'est trompé, mais qu'il ne peut plus faire marche arrière. Fidèle à ses engagements, il revêt l'uniforme de la Milice, suit les Allemands en retraite ; arrêté par le Maquis à Valence il est fusillé.

Le chef de la Cohorte dénonciateur de quarante-quatre personnes sera pris. Conduit à Nîmes, grâce à sa fortune, il achète sa liberté au juge Servigne<sup>41</sup> disparaît quatre ans. Jugé à Lyon, il est condamné à ... un an d'indignité nationale !

Le jeune milicien P.E., confiant dans la justice de son pays, se rendra à la police. Il est fusillé à Montpellier.

Le menu fretin de la Milice est condamné à des mois de prison ou des peines légères. Certains ne sont même pas punis.

Le jeune K. G., poussé à s'engager dans la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme, après avoir combattu aux premiers rangs des armées allemandes, est pris et condamné aux travaux forcés à perpétuité et à la confiscation des biens. Au bout de trois ans, il est amnistié.

---

<sup>41</sup> Individu de triste mémoire. Voir à son sujet : Au carrefour de la trahison. p.128, 129 et note II. Jean Lacipiéras.

Cinq des jeunes filles qui ont fréquenté les soldats allemands sont tondues, promenées en ville sous les huées, les jets de fumier. L'une d'elles s'ouvrira les veines avec le rasoir de son garçon coiffeur.

Les deux jeunes filles du FN de Pouzilhac qui ont récupéré les lettres et les ont renvoyées à Sommières écrivent sur un mot d'accompagnement : « Une réprimande est préférable d'ailleurs à la Centrale de Nîmes ».

D'autres jeunes filles, soit par protection, soit par chance, échappent à la punition.

Comme toujours, les plus humbles, les moins instruits seront les plus sanctionnés. Selon que vous serez puissant ou misérable....

Cinquante ans après, les témoins que nous avons interrogés, nous ont parlé avec franchise, sans haine et sans passion. Mais il est certain que les plaies ne sont toujours pas cicatrisées.

Tous ces combattants qui, dans la majorité des cas ont refusé décorations, médailles, citations, nous ont affirmé avoir agi parce qu'ils avaient un idéal. Si c'était à refaire, ils recommenceraient.

Pour tous, la guerre est une stupidité de l'homme et la création d'une Europe unie, une bonne chose.

Ils souhaitent que les jeunes générations, qui n'ont pas connu ces années difficiles, réfléchissent.

Terminons sur une note optimiste en faisant confiance aux jeunes, même si les dramatiques événements qui se déroulent actuellement, semblent nous donner tort.

## Remerciements

Je remercie vivement et tout particulièrement Fauvette qui m'a fort aimablement consacré de longues heures d'entretien et a mis ses archives à ma disposition ; ainsi que : Sandrou, Camille, Y. Boutin, J. Betton, E. Martin, P. Rousset, V. Naudy, V. Bardi, R. Redon, G. Ildever-Bros, J. Bosse-Pélissier, M. Martinez-Navarro, A. Gracia, G. Robert, A. Lauze, M. Sabatier-Rigaud, F. Blondin, XX, tous les sommiérois qui m'ont rapporté des anecdotes ou confié des documents, Chantal Duplissy Archiviste d'Alès.

## Bibliographie

### *Ouvrages généraux :*

AMOUROUX H : *La Grande Histoire des Français sous l'Occupation*. 10 tomes parus. Robert Laffont.

BROSSAT A. : *Les Tondues*. Manya. 1993.

DELARUE J. : *Histoire de la Gestapo*. Fayard 1962.

FAUVET J. : *Histoire du Parti Communiste Français*. Fayard.1977

DELPYERRE DE BAYAC : *Histoire de la Milice*. Fayard 1969.

NOGUERE H. : *Histoire de la Résistance en France*. Robert Laffont. 5 tomes.

*Ouvrages sur le Gard :*

Collectif : *le Maquis d'Ardailès*.

LACIPIERAS J. : *Au Carrefour de la Trahison*. 1950.

RASCALON R. : *Résistance et Maquis FFI. Aigoual-Cévennes*. Montpellier 1945.

VIELZEUF A. : *Les Bandits*. Peladan 1967.

————— *Ardente Cévenne*. Chez l'auteur 1973.

————— *La Résistance dans le Gard.(1940-1944)*. 1979

Le mois d'août 1944 à Sommières vu par les élèves du Cours Complémentaire. Chez Demontoy.

**Sources**

Archives Fauvette Maquis Aigoual-Cévennes.

Archives Communales de Sommières.

Archives Municipales d'Alès.

Archives privées.